



Bouju (des Marais)

*Maison(s) de **Bouju**
alias **Bonju** (Maine, Anjou)*

Maine, Anjou

probablement plusieurs familles homonymes sans liens formels avérés & aux armes différentes.

cf aussi **Bouju_Montfort & Bouju_Normandie**

Armes :

Bouju des Marais (Maine) :

"D'or, à trois aigles de sable, becquées & membrées de gueules"

> cf [Alliances](#) (pp. 28-29), [Analyse critique](#) (pp.30-31), [Annexe héraldique](#) (p.34) & [Archives](#) (p.35-39)

Sources complémentaires :

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),

"Grand Armorial de France" - Henri Jouglu de Morenas & Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948,

"Armorial universel précédé d'un traité complet de la science du blason, et suivi d'un supplément", Jouffroy d'Eschavannes, 1844

Généanet (François Gautier), Roglo,

Armorial & Nobiliaire de Montfort (SHARY, de Dion, Grave),

"Armorial universel précédé d'un traité complet de la science du blason, et suivi d'un supplément", Jouffroy d'Eschavannes, 1844,

Nombreuses contributions de Patrick Bouju, compléments

& corrections (04-12/2017),

«Les Bouju seigneurs du fief de Chauderue», André Joubert, Revue Historique du Maine T. 25, 1889 (pp 230-239),

«Généalogie de la famille Bouju par M. le Joyant,

copiée au chartrier de Passay» (AD Sarthe 7F47),

Contribution de Sophie Dochy (04/2017)

Bouju

Bourgeoisie du Mans

(d'après Patrick Bouju, 04/2017)

Bouju des Marais

«D'or, à trois aigles de sable, membrées & becuées de gueules»

Le 22/06/1314, sous le sceau de la cour du Roi au Mans, les citoyens du Mans formant la plus grande et la plus saine partie des autres citoyens donnent procuration à quatorze des leurs dont **Pierre Bouju** pour terminer les différends qu'ils ont ou pourraient avoir avec **Charles**, comte d'Anjou et du Maine. Parmi les citoyens figurent «**Estienne, Jacquet** et **Pierre Boiu**», sans doute trois des fils de **Pierre**.

? Guillaume Bouju

(selon F. Gautier, *Généanet* ; probable confusion avec Guillaume Lochet, beau-père de Pierre 1^{er})

ép. ?



Pierre 1^{er} Bouju ° avant 1185 + avant 1258

citoyen (*Bourgeois ?*) du Mans (dès 1217-1245),
Voyer (1236) (réside au Mans ; possède 2 pièces de terre, paroisse Sainte-Croix, à la Maison-Dieu de Coëffort)

ép. ? **Lochet** (fille de Guillaume, Voyer du Mans, probablement + avant 01/03/1280)



?

Jean Bouju ° ~1215 + 12/07/1300

citoyen (*Bourgeois ?*) du Mans (dès 1253)
(possède une vigne près des Arènes du Mans cédée ultérieurement à Michel de Sablé, chanoine)

ép. ?



Pierre (Perrin) II Bouju dit «du Carrefour» ° ~1240 + un 15/07 après 1300

(inh. à Coëffort) Valet, Bourgeois (1274) & citoyen du Mans (1314),
seigneur de Fortbonnais (*Champaissant, Saint-Côme-en-Vairais, 72*,
par achat avant 1292 (dès 1290 ?) à Gervaise de Fort-Benoist),
Capitaine de la Tour Ribandelle & du château du Mans
pour le Roi Philippe III «Le Hardi»

ép. 1) **Jeanne de Saint-Pierre**, dame des Baronnières ° ~1260 (*Tours*)

(issue d'une famille chevaleresque tourangelle)

ép. 2) **Jeanne de Soisy** (fille de Thibault, chevalier, seigneur de Soisy, demeurant à Chérancé)

postérité qui suit (p.3)

Principales sources (Patrick Bouju) :

G1 : «Généalogie des Bouju qui se trouvent dans la maison de Coëffort» 108 J 169

G2 : «Généalogie de la maison de Bouju originaire du Maine» 108 J 169 & 10 J 73

&, d'après une *Généalogie de la famille Bouju* par Jacques Bouju, Bailli de Villaines-La-Juhel (XVI^e s.) :

G3 : Copie 7 F 47 & 4 F 4

G4 : Copie 1895 (1620, retranscrite en 1895 par l'Abbé Denis, incluant Corbuon et Angers) 4 F 4

sources complémentaires (Maine) :

1) ouvrage généalogique de Blanchard sur les conseillers au parlement de Paris,

2) généalogie au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (cahier bleu, N° 2954, f° 16 à 58) ,

3) généalogie XVIII^e s., au secrétariat de l'évêché du Mans (Abbé Esnaut),

4) manuscrit 1216 du fonds Clérembault (Jean Bouju, Panetier, Pierre, seigneur de Chauderue en 1545)

5) Registres de catholicité de Juvardail depuis 1560

Jacquet (Jacques) Bouju

conseiller du Roi



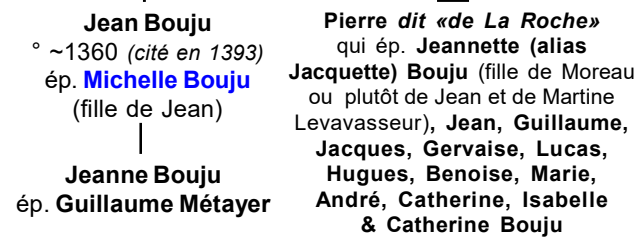
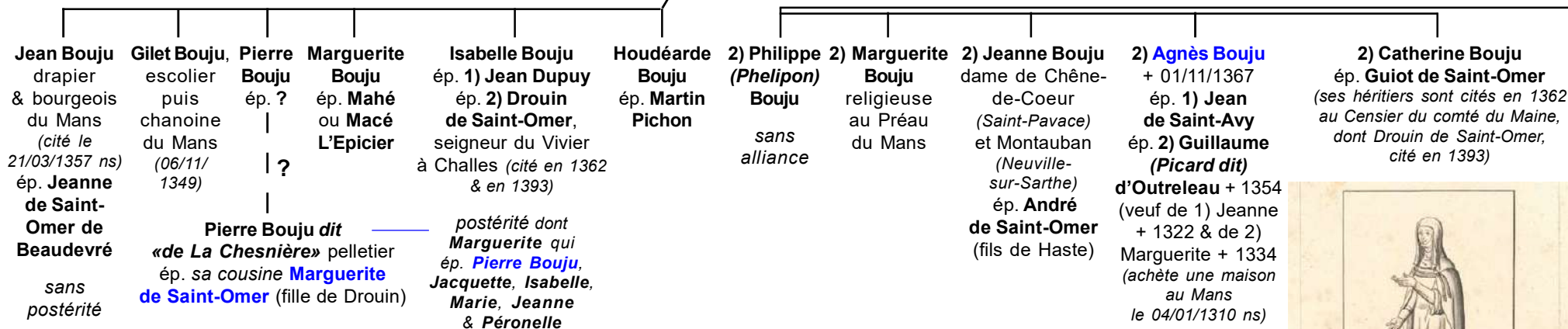
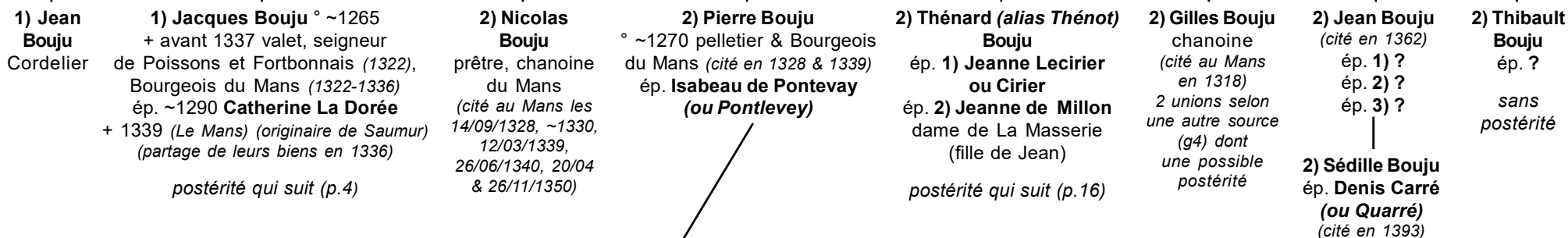
? Etienne Bouju

Bouju

Bourgeoisie du Mans

2

Pierre (Perrin) II Bouju dit «du Carrefour»
et 1) Jeanne de Saint-Pierre
et 2) Jeanne de Soisy



Dans l'église de Coëffort se trouvait contre le mur à gauche dans la nef le tombeau en forme de socle maçonné, sur lequel est couché un homme et une femme les mains jointes, avec l'inscription : « Ci gist **Guill(aum)e d'Outreleau dit le Piquart iadis bourgeois du Mans qui trespasa en l'a(n) de grace MCCCLIII lundr après Noël et **Agnès la Bouiue** sa dar... femme qi trespasa en l'a(n) de g(ra)ce MCCCLXVII a la toss. Dans ceste chapelle gisent **Johanne p(re)mièrefame** audit G(ui)ll(aum)e qi trespasa en l'an de g(ra)ce MCCCXLII, **Marguerite** seconde fame audit G(ui)ll(aum)e qi trespasa en l'an de g(ra)ce MCCCXXXVIII le dim(an)che ava(n)t la decolatio(n) St Joha(n) et **Ioh(ann)e** fille des dits .. **Marguerite** qi trespasa le samedi après la sainte croix de septembre l'an de g(ra)ce MCCCXL si pro(.)s dieu ... sa g(ra)ce que aux amesdeulx ... face. Amen » et un tableau avec les épitaphes de **Guillaume d'Outreleau**, de **Jeanne** sa première femme décédée en 1322, de **Marguerite** sa deuxième femme décédée en 1334, de **Jeanne**, fille de cette dernière décédée en 1340, et d'**Agnès la Bouiue** sa troisième femme.**

Agnès Bouju



Bouju

Bourgeoisie du Mans

3

Jacques Bouju
et Catherine La Dorée

Jean Bouju dit «de la Cité» ° ~1290
écuyer, seigneur de Fortbonnais
(ou Fortbenoit) (hommage le 01/03/1357
au Roi à cause de sa terre de Royenne
pour son fief de Marcheny)
(partage de ses biens en 09/1361)
ép. ~1320 ?

**Pierre III Bouju
dit «de La Flèche»**
° ~1300 + 1377
détails & postérité
qui suivent (p.5)
Rancher

**Emery
Bouju**

**Thibault Bouju
dit «du Perray»**
détails & postérité
qui suivent (p.6)
Verdigné/Verdigny

**Jacques
Bouju**
+ 05/1375
? écuyer
sans
postérité

Julien Bouju, écuyer
ép. ? **Goupil** (fille de Gilles,
seigneur du Boulay)
postérité dont **Guillaume** qui ép. ?
Guillon (fille de Perrot) > s.p.
& **Thénard** qui ép. ? **de Saint-Omer**
(fille de Drouin) > s.p.

**Julienne
Bouju**

Perronelle Bouju
ép. 1) **Pierre Liger**
ép. 2) avant 1345 **Macé Le
Boucher**, seigneur de Runé (neveu
du Cardinal Pierre de la Forest,
Chancelier de France, Archevêque
de Rouen (1352-1357) + 25/06/1361
(Avignon, Peste))

Jean Bouju dit «Moreau»
° ~1320 écuyer,
seigneur de Fortbonnais
(partage de ses biens le 26/01/1369)
ép. ~1320 **Jeanne Desfiart**
(fille de Geoffroi)

**Pierre Bouju dit «Patinard
ou Paconnard»** ° ~1320
ép. **Jeanne Le Cirier**, dame de
La Mélinière (fille de Guillaume)

Jeanne Bouju
ép. **Huet Lefournier**
(réside à Alençon)

Jacquine Bouju
ép. **Berthelot
Gaignon**, écuyer

Emery (alias Henri) Bouju ° ~1330
seigneur de Boisfrier et Chaumeau
ép. 1) (*Chartres*) **Jeanne La Barillère**
ép. 2) **Marguerite Poudreux**
(fille de Léonard)

Jeanne Bouju
ép. 1) ? **de Saint-Omer**
ép. 2) **Jean Lépicier**
(réside à Trois
(Troyes ?))

Isabelle Bouju,
dame du Bignon
ép. 1) **Jean Dupuy**
ép. 2) **Guillaume**,
seigneur de **Baillou**
(ou **Baillon**, **Billon**)

Jean Bouju ° ~1350
(cité en 1374, 1387, 1395 ns)
ép. ~1320 **Martine Levavasseur**
(fille de Jean)

Laurinne Bouju, dame de Pescoux
ép. 1) **Pierre Turpin**, écuyer
(fils de Jean, chevalier,
seigneur de Tennie)
ép. 2) **Guillaume Hue**, lieutenant
au Mans (cité en 1404)

Martine Bouju
ép. **Bouchard Le Cirier**,
bourgeois du Mans
(cité en 1385)

1) **enfants**
sans
postérité

2) **Pierre
Bouju**
+ (Angleterre)

2) **Gatien
Bouju**
religieux
à Beaulieu
(près du Mans)

2) **Jean
Bouju**
religieux,
confrère
à Coëffort

2) **Jeanne Bouju**
ép. **Jean Dorange**
(réside près
de Beaumont-
Le-Vicomte)

Laurent Bouju ° ~1380
sieur de Fortbonnais
ép. ~1420 **Perrine Dubreil** (fille de Jean,
Procureur du Roi au Mans ~1410 ; ép. 2)
Guion de Baugé & 3) Guillaume Tibergeau)

**Jacques
Bouju**

Nicolas Bouju
religieux
à Saint-Vincent

**Jean
Bouju**

Marie Bouju
ép. 1) **Adrien Letourneur**
ép. 2) **Pierre Bouju
de Hauteclair**
(fief du Mans)

Jacquette Bouju
ép. **Pierre Bouju**,
seigneur de La Roche
(fils de Pierre
et de Marguerite
de Saint-Omer)

? **Antoine Bouju (fils de Laurent ?)**
seigneur des Pastis (*Pâtis*)
ép. **Guyonne Goyet**, dame de La Brèche

Jean Bouju
+ jeune

Christine Bouju
ép. **Jean Thibergeau**, écuyer, seigneur
de Thoiré et Flée (fils de Guillaume)

*Une branche dite «des Pâtis» et de Chauderue serait issue
soit d'Emery fils de Jacques et de Catherine La Dorée,
soit de Laurent et de Perrine Dubreil (dont Jean Bouju
qui ép. Anne Vallory en 1503 ?) > cf p.17 : leurs descendants*

Perrine Bouju
ép. 11/05/1499
(Baugé, 49)
René de Broc

Antoinette Bouju
ép. **Nicolas des Croix**,
seigneur de Saint-Antoine
du Rocher

Bouju

Seigneurs du Rancher

4

Pierre III Bouju dit «de La Flèche» ° ~1300 + 1377
(Le Mans) écuyer, seigneur du Rancher (-au-Maine, Téléché, 72, 1343), Bourgeois du Mans (1365)
ép. **Agnès Eliotte** ° ~1310 + 1362 (Le Mans) (originaire de La Flèche) (partage de leurs biens en 1336) > cf annexes p.39

Jacques II (Jacquet) Bouju ° ~1330/40 + 01/05/1375 (ou après 1406 ?)
seigneur du Rancher, conseiller du Roi et au parlement de Paris (1400-1404), Réformateur des statuts de l'Université d'Angers (1398), Assesseur à l'Echiquier de Normandie (1392-1403), 1^{er} Président au parlement de Paris

ép. 1) ?

ép. 2) **Gillette (de) Chanteprime** (fille d'Adam, Bailli, conseiller à la Chambre des Enquêtes puis au parlement de Paris ° 1305, et de Jeanne de Longuejoüe)

2) Jeanne Bouju ° 1350 (Le Mans)
+ 21/03/1430 dame du Rancher (armes : 3 aigles)
ép. ~1380/90 **Jean II de Longueil** + 21/03/1430
(ou 23/05/1431 ?) (inh. avec sa femme aux Cordeliers, Paris)
seigneur de Longueil, Varangeville (-sur-Mer, 76), Offra(i)nville (76), Maisons (-Laffitte, 78), La Rivière et Le Rancher-au-Maine, conseiller du Roi Charles VI, conseiller au parlement de Paris (1380) puis 4^e Président du Parlement (reçu 15/09/1418), Président à mortier (fils de Guillaume III et de Gillette Lalleman)

? **Pierre Bouju**
(peu probable ou + en bas-âge)

postérité **Longueil** dont

Jean III de Longueil, seigneur de Longueil, Maisons, Varangeville, Offrainville et du Rancher, conseiller au parlement de Paris, Lieutenant-Civil du Prévôt de Paris au Châtelet, maître puis Président aux requêtes du Palais, Gouverneur de Pontoise qui ép. ~1420 **Marie de Morvilliers** ; **Pierre** ; & **Pierre dit «Le Jeune» de Longueil**, seigneur d'Offrainville, conseiller au parlement de Paris, Ambassadeur au Traité d'Arras qui ép. **Anne Le Picart** ; & **Guillaume**

> cf Annexe Rancher & alliance Longueil (p.28)

Pierre IV (Perrin) Bouju ° ~1330
seigneur du Gué-Bernisson (Le Mans), Bourgeois du Mans
ép. **Thiphaine Girard**
(fille de Jean, de Sablé)

Pierre Bouju ° ~1360 + avant 1450 écuyer, seigneur de Baigneux et du Gué-Bernisson, Substitut du Procureur du Bailliage de Touraine (1414), lieutenant particulier du Juge du Maine (1418), Lieutenant-Général de la Sénéchaussée du Maine (1433-42),
ép. **Nicole de Bernay**

Adamette Bouju
ép. **Guillaume Prieur**, seigneur de Chantelou (Vallon, 1450), Sceaux, du Léart et du Pressoir (1474), Grenetier au Mans

2) Jean Bouju
ép. **Guillemette Amy**
|
Marie Bouju
ép. **Pierre du Breil**

2) Jacquet Bouju

2) Charles Bouju
+ après 07/1413
chanoine de Saint-Pierre au Mans
(cité le 11/01/1407 ns)

2) Guillemette (alias Gillette) Bouju, dame de La Querie (St-Pierre du Lorouër)
ép. **Jean Carré**, Bourgeois du Mans + avant 09/04/1394

2) Agnès Bouju
ép. 1) ? **Moreau**
ép. 2) **Jean Dubois**
(de Lucé)

2) Isabelle Bouju
ép. **Jacques de Bernay**, licencié ès-lois (1419), propriétaire des Landes (Conneré, 72, par achat à Jean Moine ; hommage le 04/06/1419), Bourgeois du Mans + 12/03/1446

Thénart Bouju + 1376 ou peu après (test.) (donne en 1376 une rente de 12 sols & 6 deniers au Prieuré de La Flèche)
ép. **Pérronelle Dupont**

sans postérité

Jean Bouju
Archidiacre de Montfort (Cathédrale du Mans)

Jeannette Bouju

? **Jean Bouju dit «de La Flèche»**
(frère de Jacques II ?) ° ~1340/45
seigneur de Corbion (Villaines-sous-Lucé ; cité en 1373)
ép. 1) ? **Marguerite Bouju** (possible fille de Jean, fils de Thénart et de Jeanne Millon)
le même ? **Jean Bouju**
ép. 2) **Colette du Temple**

Pérronelle Bouju
ép. **Nicolas Valin**

Bouju

Seigneurs de Verdigné
(act. Verdigny, 18)

4

Thibault Bouju dit «du ou de Peray» ° ~1310
+ dès 1368 écuyer, seigneur de Peray,
Verdigné (à Avesnes), Poissons et Poiterie
(et quelques biens sis à La Tennerie au Mans)
ép. **Jeanne Dionise** (fille de Jean-Thomas ;
ép. 2) Guérin Pezard, maître d'hôtel du Roi Jean II)
(partage de ses biens le 04/12/1394 > cf annexe p.38)

Jean Bouju dit «du Peray» ° ~1340 + 1411 écuyer,
seigneur de Peray, Verdigné à Avesnes et Poissons
ép. 1) **Péronnelle de Fée (ou Faye)** + ~25/04/1373 (fille de Jean, chevalier ;
nièce de Laurent, Evêque d'Avranches de 1379 à 1391)
ép. 2) **Marguerite Dupuy** + 1397 (fille de Jean ou Nicolas,
seigneur de La Fresnerie)
> cf annexe p.38

Thomine Bouju
ép. 1) ~1364 **Guillaume d'Argenson**, chevalier,
seigneur d'Avesnes au Maine et de Saint-Cosme
de Vair (F & H le 19/03/1364 à Huet de Saint-Berthevin,
seigneur de Convoise à Saint-Cosme)
ép. 2) avant 1394 **Jean Savaire** (d'Ardenay)

Marguerite Bouju
+ avant 1394
ép. **Jean Legras**,
Bourgeois du Mans

1) **Laurent Bouju**
° ~1370
(teste en 1414)
ép. ?

postérité
Jean dit «des Perays»,
conseiller lai
+ dès 09/1420 ;
& **Jacques dit «des Perays»**,
conseiller clerc
+ dès 09/1420

1) **Thibault Bouju**,
écuyer, seigneur
de Lestard (reçoit
en 1409 de Charles
de Coësmes 143 £
tournois en
amortissement de rente)
ép. **Julienne
du Temple** + 1397
(fille de Jacques)
postérité
(enfants + jeunes)

1) **Jean
Bouju**
sans
postérité

1) **Jacques
Bouju**
sans
postérité

1) **Jeanne Bouju**
ép. **Jean Honneau**
(originaire
de La Ferté-Bernard)

1) **Marie Bouju**
ép. **Jean
Lebourdays**
postérité
Lebourdays
dont **Pierre**,
chanoine
de Saint-Pierre-
La-Cour
en 1451

2) **Jean Bouju** ° ~1370 écuyer, seigneur de Poissons
et La Fresnerie (peut-être lieutenant particulier
du Juge du Maine en 1421)
ép. **Marguerite d'Auvers**, dame de Bossignot, La Dinnetière
et Montufray (veuve de Geoffroi Lemasson, chevalier,
seigneur de Foulletourte)
[ép. selon La Chesnaye : ?) **Berthemet** (fille de Jean et de Guillemette
Lemasson (qui ép. 2) Etienne Fillastre, seigneur d'Huillé (49, près
Durtal) et d'Avillé, Juge d'Anjou & du Maine)]
postérité 1) **Jean** + sans postérité ; & 2?) **Jeanne** qui ép. **Lancelot
Frézeau (ou Frézeau)**, chevalier, seigneur de Champagné
et La Frezelière (cité dans une transaction du 02/07/1433)
> cf Annexe (p.29)

2) **Pierre Bouju**,
seigneur de Bouchelin, L'Estang et du fief des Fosses,
maître ès-arts, bachelier en médecine, chanoine
de la Cathédrale du Mans (titulaire des chapelles
de Sainte-Catherine de Foulletourte et de Gallerande
desservies près Foulletourte et en l'église paroissiale de Parigné ;
cité les 30/03/1425, 31/07/1443 et 05/12/1444; réside au Mans,
rue de Vaudegrat, en 1432)

2) **Jacques Bouju**, écuyer,
seigneur de La Voye
(à Cherré, par héritage)
et du Petit-Parc
(près La Ferté-Bernard)
ép. ?
sans postérité

2) **Briand Bouju** ° ~1380 écuyer,
seigneur de Verdigné et Peray
ép. ~1410 **Marie Amy**
(fille de Michel et de Marguerite
Doisseau)
postérité qui suit (p.7)

2) **Nicolas Bouju**,
religieux
à l'Abbaye
Saint-Vincent

2) **Catherine Bouju**, dame
de Neuville et de la Métairie
de La Caillère à Saint-Pavace
(par héritage)
ép. **Guillaume Thibergeau**, écuyer,
seigneur de La Motte à Flée
et Haut-Pineaux (Château-du-Loir)

Bouju

Seigneurs de Verdigné

6

**Briand Bouju
et Marie Amy**

Jean Bouju ° ~1410 seigneur de Verdigné,
Grenetier de La Ferté (*selon le Censier du Maine*)
ép. sa **cousine Nicole Lecirier** (fille
de Guillaume, écuyer, seigneur de Semur,
et de Robinne Louet, du Perche)

Pierre Bouju ° ~1450 + 1510 écuyer, seigneur de Verdigné
et La Voye, Procureur du Roi au Mans (*F&H 25/11/1492 pour
Le Gland à Jehan de Bellanger, seigneur de Thorigné ;
possède en 1485 les Mahotières au Mans*) (*demeure en 1479
en la Cour(t) des Privilèges Royaux de l'université d'Orléans*)
ép. **1) Françoise Vaugon** dame du Gland (*Thorigné-sur-Dué*)
+ avant 27/08/1490 (fille de Jacques)
ép. **2) Marie de Langlée** + après 17/09/1554 (fille de Jean,
seigneur de La Ménarderie à Saint-Marceau, et de Marie
Le Pouriel) (*aveu le 11/08/1511 pour la Voye*)
> 11 enfants dont survivent :

Jean Bouju ° ~1470 + avant 1518
écuyer, Bourgeois du Mans,
seigneur des Marais (à Brains)
ép. **Catherine Guillier** + 22/06/1532
(fille de Jean et d'Isabeau Thibergeau)
postérité qui suit (p.14)
Les Marais

Perrine Bouju ° 1444
dame de Coullouennay
à Chérancé (*Cérillac*)
ép. **Pierre Liger**,
conseiller au Mans

Thiennette Bouju
dame d'Orgemont
(à Moitron)
ép. **Jean de Launay**
(*son union avec Jean Moreau
semble une confusion*)

**Jeanne
Bouju**
sans
alliance

**Renée
Bouju**
sans
postérité

2) François Bouju ° ~1500
écuyer, seigneur de Verdigné,
licencié ès-lois, Lieutenant-Criminel
du Sénéchal du Maine (*1534-1554*),
Echevin (*élu le 31/07/1530,
remplace Jacques Brelay*),
Lieutenant-Général & ordinaire
du Juge du Maine (*1530/31*)
ép. **Marie Goevrot (ou Goëvrot)**
(fille de Jean, et de Marie
de Brévedant ou Brévedent)

*détails & postérité
qui suivent (p.8)
+ cf Annexe (p.32)*

2) Thibault Bouju
° ~1510 licencié ès-lois,
seigneur du Gravay
(? près Laval)
ép. **Jeanne d'Argouges**
(fille de Jean,
originaire de Vendôme)

*postérité
qui suit (p.9)
Gravay*

2) Jacques Bouju
° ~1520 + avant 1614
(*Villaines*) Bailli
de Villaines-La-Juhel
(*auteur d'une généalogie
de la famille Bouju*)
ép. **Mathurine Levannier**
(fille de François,
Bailli de Villaines,
et de Marie Vassé)

*postérité qui suit (p.11)
Villaines & La Haye*

**2) Pierre
Bouju**
religieux
à la Couture

**2) Pierre
Bouju**
+ jeune
étudiant
à Paris

**2) Michel
Bouju**
+ jeune

**2) Catherine
Bouju**
+ jeune

**2) Madeleine
Bouju**
+ jeune

**Marguerite
Bouju**
ép. **Nicolas
Peschart**,
licencié ès-
lois (*F&H
le 06/07/1525
pour La Voye,
avec ses
co-héritiers,
à la seigneurie
de Treffours*)

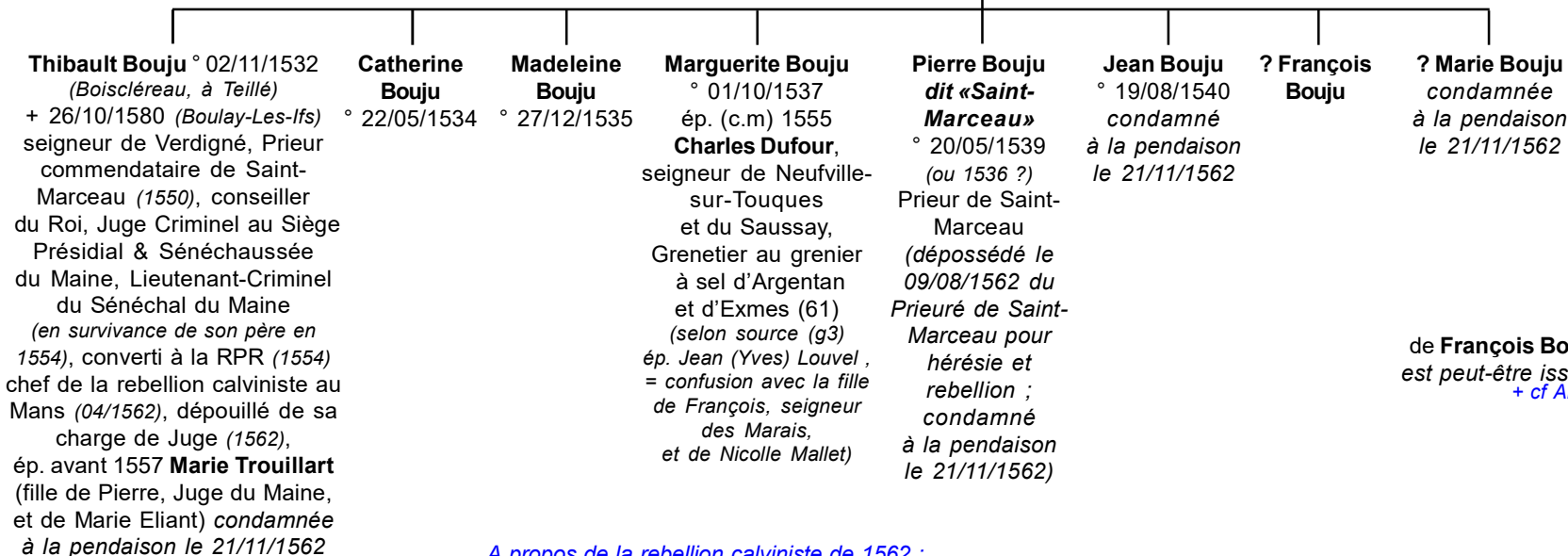
Bouju

Seigneurs de Verdigné

7

François Bouju
et **Marie Goevrot**
(ou **Goëvrot**)

François Bouju, seigneur de Verdigné, licencié en lois, lieutenant, Echevin, fait tirer en 07/1536 de l'église Saint Julien un criminel qui s'y était réfugié, violant ainsi le droit d'asile. Les chanoines adressent des réclamations au conseil du Roi et au parlement. En 1550, il est Prieur commanditaire de Saint Marceau ayant succédé à ce poste à Alexandre de Langlée. marié avec **Marie Goevrot** fille de **Jean Goevrot** vicomte du Perche, Médecin de Marguerite de Navarre, duchesse d'Alençon, conseiller & maître des requêtes des Roi & Reine de Navarre puis Médecin ordinaire du Roi François 1^{er}, seigneur de Boiscléreau (à Teillé, par achat en 1521), Saint Denis de Sables, Courboulain et l'Espinay, + 1551, et de Marie de Brévedent.



Un **François Bouju** (le même ?), de la branche du Marais, est (de 1540 à 1549) conseiller à l'Échiquier d'Alençon sous la tutelle de la Reine **Marguerite de Navarre**, usufruitière de ce duché.

de **François Bouju** et **Marie Goevrot** est peut-être issue une autre branche + cf Annexe (p.32)

A propos de la rébellion calviniste de 1562 :

Pierre Maignan praticien en court laye demeurant paroisse Saint Benoît déclare le 07/08/1562 lors de l'enquête menée par Michel Legras, sieur du Luart, conseiller au Présidial que, lors de la prise de la ville et du château du Mans le vendredi 03/04/1562, **Thibault Bouju**, ses frères maître **Pierre Bouju** appelé «**Saint Marceau**» et **Jean Bouju**, et plusieurs autres gardaient la porte du château et tenaient leurs arquebuses dirigées vers les fenêtres des maisons des chanoines en disant à haute voix : «**Donnez-nous garde des chanoines qui ont leurs maisons proches du château**». **Thibault** est condamné le 21/11/1562 par une sentence du Présidial du Mans à faire amende honorable, à être traîné sur la claie, être décapité et sa tête exposée sur une lance à l'une des portes de la ville. La sentence ne reçut pas d'exécution. Il se retire alors à Verdigné d'où un parti de catholiques cherche sans succès à le déloger. Une amnistie est prononcée en 04/1563.

Marie Bouju

(réside à Verdigné en 1596) ép. (c.m.) 17/06/1572 (Le Mans) & 11/02/1574 (Boulay-Les-Ifs, 53) (dot de 10.000 £) **Yves de Tragin**, seigneur du Plessis (à Marolles-Les-Braults), Cohardon (à Fyé) et du Boulay

Bouju

Seigneurs du Gravay

7

Thibault Bouju
et Jeanne d'Argouges

Jacques Bouju
+ jeune 14/05/1537
(parrains : Jacques Tahureau,
Lieutenant-Général civil
& son oncle François Bouju,
Lieutenant-Général criminel)

Catherine Bouju
° 18/05/1538 (parrain :
Philippe Gomer Lemoine,
Avocat du Roi au Mans ;
marraines : Catherine
de Langlée & Marie Bouju,
épouse de Léonard Leroy,
natif de Fresnay,
Avocat au Mans)

Anne Bouju
° 09/09/1539 (parrain :
Nicolas Peschard ;
marraines : Marie Goëvrot
et Mathurine Lecormier)
ép. René **Gouault**,
marchand au Mans
(cités en 1577)

Félix Bouju + après 1589 seigneur de Gravay (1568)
(achète dès 1582 un jardin près la Porte du Pont-Neuf
de Laval) (tuteur de ses enfants à la mort de sa femme ;
saisi le 11/01/1589 par lancetol Chemineau,
licencié en droits, adjudicataire)
ép. **Louise Beudin (ou Bodin)** + avant 1589
(fille d'un marchand de toiles à Laval)
(peut-être 4 fils & 4 filles ? dont :)

Marie Bouju
+ jeune

Renée Bouju ° peu avant 07/11/1568
(Le Mans, bapt.) (marraines : Louise
Beudin, épouse du sieur de Saint-Denis,
& Jeanne d'Argouges, son aïeule)
+ après 07/06/1619 propriétaire
de Gilhard (paroisse de La Trinité,
Laval, avec Jean et François Bouju
en 1609)

Jean Bouju ° ~1570
seigneur de Gravay (dès 1609) peut-être notaire
à Laval ? (1622-23 ; réside à Laval en 1620)
(cité le 21/12/1609 avec Renée & François
dans une autorisation de construire au Gilhard)
(désigné comme curateur de Pierre, René
& Jeanne Rebussé(s), enfants de Louise Bodin,
par un arrêt du parlement de Paris du 07/08/1620)
ép. ?

**????
Bouju**
2 fils & 3 filles

François Bouju ° ~1580 propriétaire du Gilhard (1609)
ép. ?

Marguerite Bouju (procès le 11/08/1667 avec Jeanne
Donin, veuve de Jean Bouju à popos d'une rente ;
procès en 1667 contre Pierre Malesvaust, curé
de Louvaines à propos d'une rente)
ép. 30/01/1635 (Saint-Gault) **René Hunault**,
seigneur de La Rouaudière à Laigné
(résident à La Grihoulière à Ampoigné dès 1638)
postérité dont **Guillaume** ° 1641 (La Grihoulière)

Jean Bouju ° ~1590 + ~1648
seigneur de La Plaine (1609) et Gravé (Gravay),
Greffier au Grenier à sel de Laval (achète le 23/01/1637
Gilhard à Laval) (inventaire après décès le 20/12/1618)
ép. (c.m.) 21/08/1609 **Jeanne Donin** (teste le 21/04/1671
à Laval ; fait donation le 08/05/1680 d'une rente de 55 £
pour des célébrations en l'église de La Trinité de Laval ; inventaire
de ses biens le 15/04/1681 à Laval ; Gilhard est partagé entre leurs
héritiers le 14/04/1683 et en 4 lots le 04/01/1686 à Laval ;
1/4 en est encore partagé à Laval le 21/06/1688)

Marie Bouju
+ avant 1686
dame de La Davière
ép. **Etienne Querruau**

Félix Bouju ° ~1590 + avant 1639
seigneur de La Sélinière (~1620)
(réside à Avesnières en 1626) (inventaire de ses biens
meubles le 28/02/1639 vendus le 14/03 ;
partage de 1/4 de Gilhard le 21/06/1688 à Laval)
ép. 1) **Françoise Verger**
ép. 2) 22/02/1626 (Avesnières) **Françoise Berset**
° (Laval) + après 1669 (réside à Avesnières en 1639)
postérité qui suit (p.10)

**Suzanne
Bouju**
ép. **Ambroise
Rebussé**

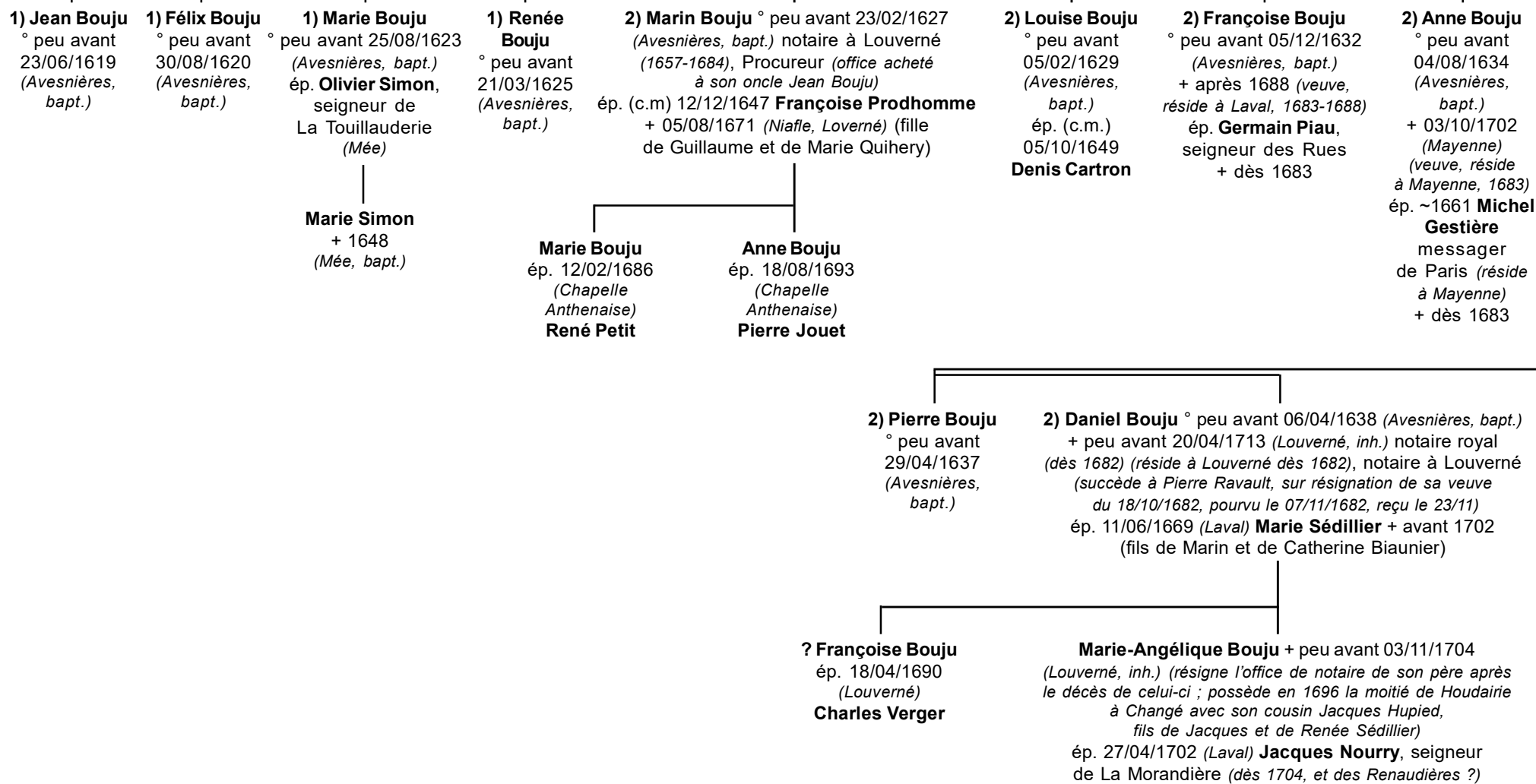
**Charlotte
Bouju**, dame
du Busson
ép. **Gabriel
Raverat**

Bouju

Seigneurs du Gravay

9

Félix Bouju
et 1) Françoise Verger
et 2) Françoise Berset

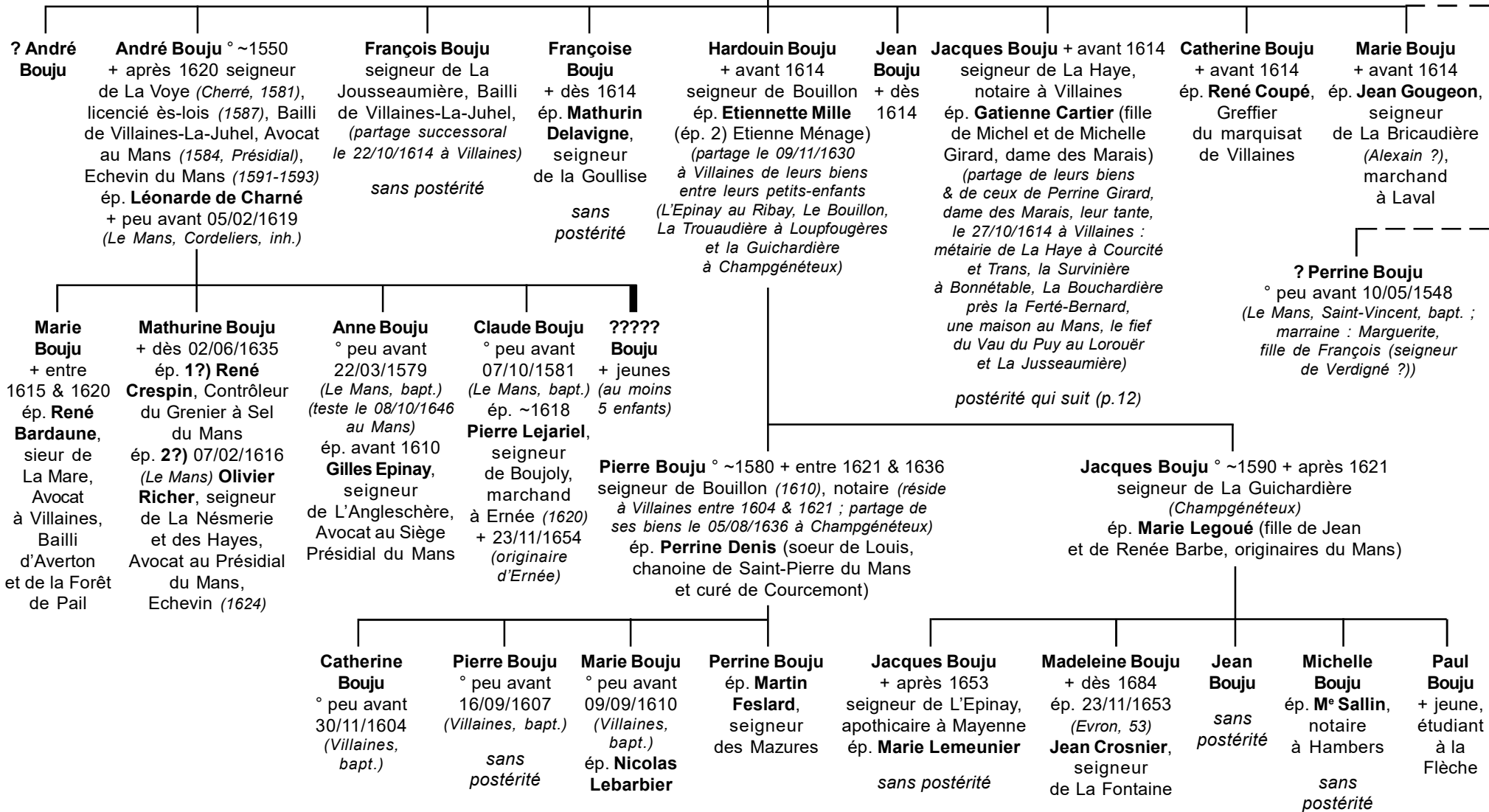


Bouju

Seigneurs de La Haye
Villaines-La-Juhel

7

Jacques Bouju
et Mathurine Levannier

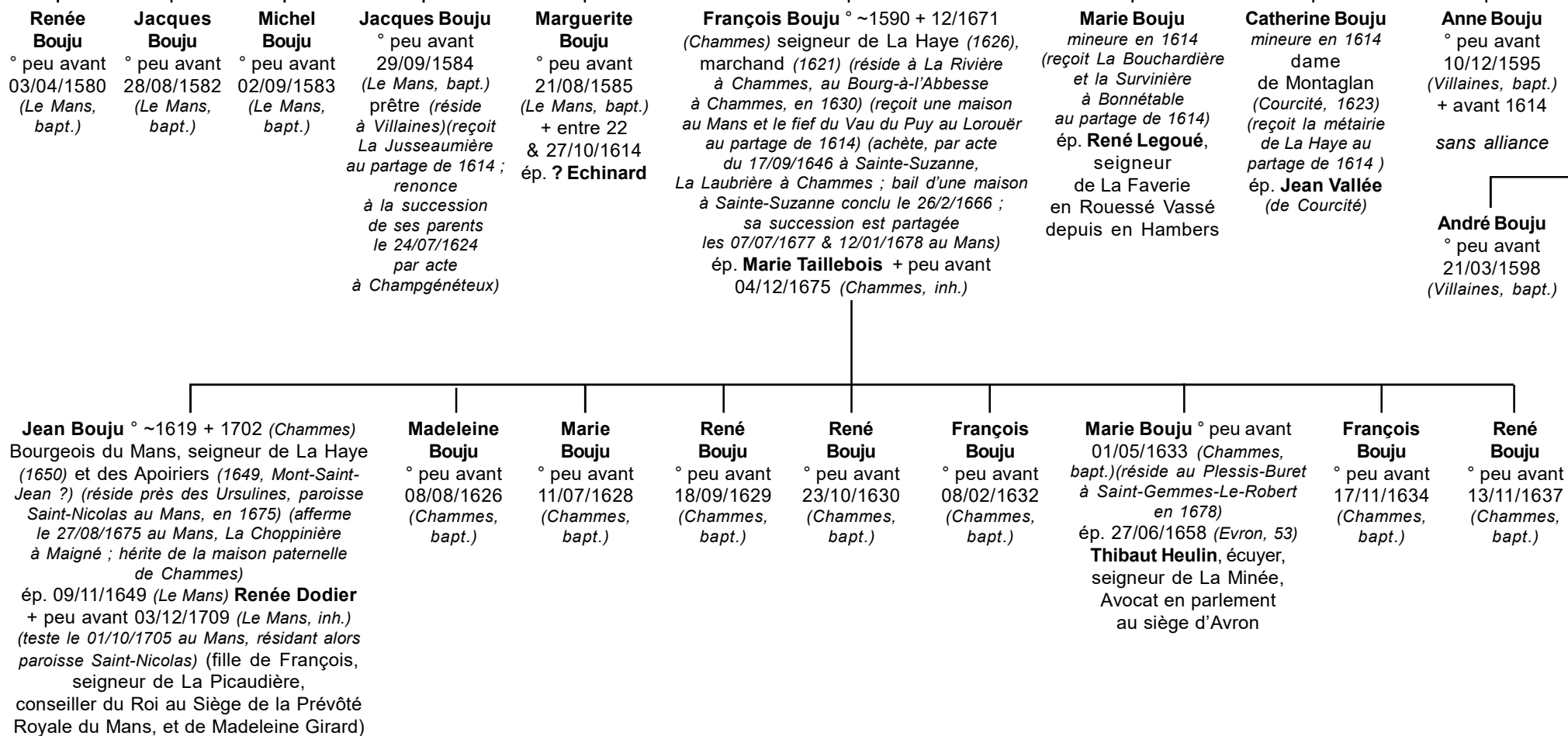


Bouju

Seigneurs de La Haye
Villaines-La-Juhel

11

Jacques Bouju
et Gatienne Cartier



postérité qui suit (p. 13)

Bouju

Seigneurs de La Haye
Villaines-La-Juhel

12

Jean Bouju
et Renée Dodier

Jean Bouju
° 30/09/1650
(bapt. au Mans,
le 03/10/1650)
+ ~1709/10
religieux bénédictin,
procureur & cellerier
de l'Abbaye d'Evron

Renée Bouju ° 15/02/1658 (bapt. au Mans,
le 18/06/1658) + 28/12/1711 (inh. au Mans le 30/12)
(réside à Laval, paroisse de La Trinité en 1711)
ép. **1**) 03/07/1679 (Le Mans) **Pierre Lemaignan**,
seigneur de La Thibaudière (originaire de Laval),
conseiller au Présidial du Mans
ép. **2**) 26/05/1704 (Arquenay, 53) **Pierre Guédé**,
seigneur de Bourgneuf, conseiller du Roi
au Présidial de l'Election de Laval

François Bouju ° 30/04/1659 (bapt. au Mans, le 10/10/1659) + 1732 Bourgeois (1711),
seigneur de La Haye (1691-1726), licencié ès-droits (1713), Avocat au parlement de Paris
(1691), Avocat (1710), Fermier-général de la baronnie de Sainte-Suzanne (1707)
(réside au Mans (1691) ; à Sainte-Suzanne (1710) ; au Mans (1711) ; à Chammes (1713) ;
au Mans (1733-1742) ; à Chammes (1737) (partage de ses biens entre ses enfants)
ép. **1**) 09/10/1703 (Sainte-Suzanne) **Marie Vrigné** + peu avant 22/09/1709
(Sainte-Suzanne, inh.) (fille de Paul, seigneur des Simonnières, Avocat & consultant
au Siège Royal de Sainte-Suzanne, et de Renée Sorin)
(ses biens reviennent à sa fille Marie par acte du 03/08/1733 au Mans)
ép. **2**) 19/01/1710 (Le Mans) **Madeleine Gouault de Villiers** + 23/04/1749 (fille de Jacques,
Avocat en parlement, Bourgeois du Mans, et de Catherine Ozan, sa cousine) (reçoit en
douaire la métairie des Apriers à Chammes ; sa succession est partagée le 27/05/1749 pour 9.000 £
sa fille Madeleine recevant la métairie de Baudry à Tennie et la Primaudière à Cossé)

Louis Bouju
° peu avant
28/08/1660
(Le Mans, Bapt.)
+ 11/1702
(Chammes)

1) François Bouju
° peu avant
07/07/1704
(Sainte-
Suzanne,
bapt.)
+ peu avant
01/02/1707
(Sainte-
Suzanne,
inh.)

1) Marie-Renée Bouju
° peu avant
16/09/1705
(Sainte-
Suzanne,
bapt.)

1) Marie-Renée Bouju
° peu avant
16/12/1706
(ondoyée puis bapt.
à Sainte-Suzanne
le 24/05/1707)
ép. 08/01/1726
(Le Mans) (sép.
de biens par sentence
du 21/03/1747 au Mans)
**Pierre-Charles
Rivière**, seigneur
de Chanteloup
et Les Fromentières

**1) ??
Bouju**
+ jeunes
fils
jumeaux

2) François-René Bouju ° 14/08/1711 (Le Mans)
(bapt. à Fay le 21/10/1711 par son oncle René Gouault de Villiers)
+ 31/07/1791 (inh. le 01/08 à Chammes) Négociant (1737),
Bourgeois (1737) ? Procureur au parlement de Paris (1745) ?
(réside dans la paroisse de Changé (1737), à Laval (1766 & 1791))
(aveu le 07/02/1744 pour «Le Bois» relevant du château
de Sainte-Suzanne : bail à Louis Cormier le 05/06/1766, etc.)
(partage de sa succession en deux lots par arrêt du tribunal
de district de Laval du 23/03/1792 : les biens en acquêts
estimés à 53.770 £ & les biens propres à 52780 £)
ép. (c.m.) 06/07 (Laval) & 10/07/1737 (Changé, 53)
Renée Frain (réside à Changé ; dot de 6.000 £)
(fille de Sébastien, seigneur de La Gimbretière
et de Marie Bodin)

2) ? Bouju
fils
° & + 14/08/1711
(Le Mans)

2) Marie-Madeleine Bouju
° 15/02/1713 (bapt. à Fay
le 16/02/1713) + 22/03/1791
(Durant, Saint-Fraimbault de Lassay)
ép. (c.m.) 06/07 (dot : la métairie
de Baudry à Tennie)
& 10/07/1742 (Le Mans)
Clément de Salcède, écuyer,
seigneur de Montville (réside
à Saint-Fraimbault de Lassay)

sans postérité

Bouju

Seigneurs des Marais

7

Jean Bouju
et Catherine Guillier

Jean Bouju
+ dès 1528
(sa succession est réglée entre ses frères le 25/08/1528)
sans postérité

Etienne Bouju ° ~1500 écuyer
seigneur de Champfleury
(Neuvy-en-Champagne)
ép. **Nicole Corbeau** (fille de Michel,
seigneur de La Davoisière
(Coulans-sur-Gée),
et de Marie (de) Courbefosse)

Jacques Bouju + 1545
(réside au Mans en 1518)
ép. **Nicole (Françoise) Crespin**
(fille d'Emery, seigneur
de Chères *(Savigné-L'Evêque)*,
et de Guillemine Langlée)

*postérité un enfant posthume
+ ~1545/46 en bas-âge*

François Bouju ° ~1510
seigneur des Marais
ép. **Nicole Mallet**
(alias Mulet, Louise Melet)
(fille d'André (Michel),
écuyer, et de ? Clément)

postérité qui suit (p. 15)

Françoise Bouju
ép. **Pierre Moyré**,
Avocat & enquêteur
en cour d'église
(Evêché du Mans)
*(cités ensemble
en 1535)*

Jacquine Bouju
ép. **Nicolas
de Courbefosse**,
Procureur fiscal
de la Châtellenie
de Sablé + dès 1543
*(cités ensemble
en 1522/23)*

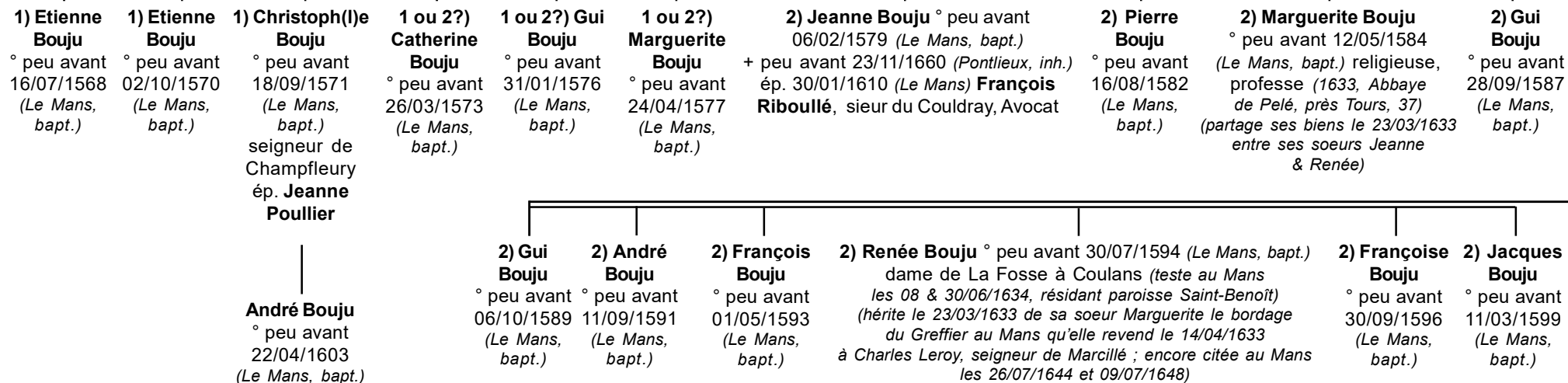
Jacques Bouju
+X 25/03/1560 *(émeute
au Faubourg Saint-Jean)*
ép. **Anne Levallayer**

*postérité enfants
+ jeunes*

Etienne Bouju
ép. (Paris) **Charlotte Legrand**
(veuve de Jacques Teveneau)

sans postérité

Gui Bouju ° ~1530 seigneur des Marais *(1594)* + peu avant 1616
(inh. aux Cordeliers) (cité les 05/08/1564 et 18/06/1588)
ép. **1) Marie Teveneau** (fille de Jacques et de Charlotte Legrand)
ép. **2) avant 1589 Marguerite Lemonnier de Vallon**
(fille de Jean et de Geneviève Le Houy)



Bouju

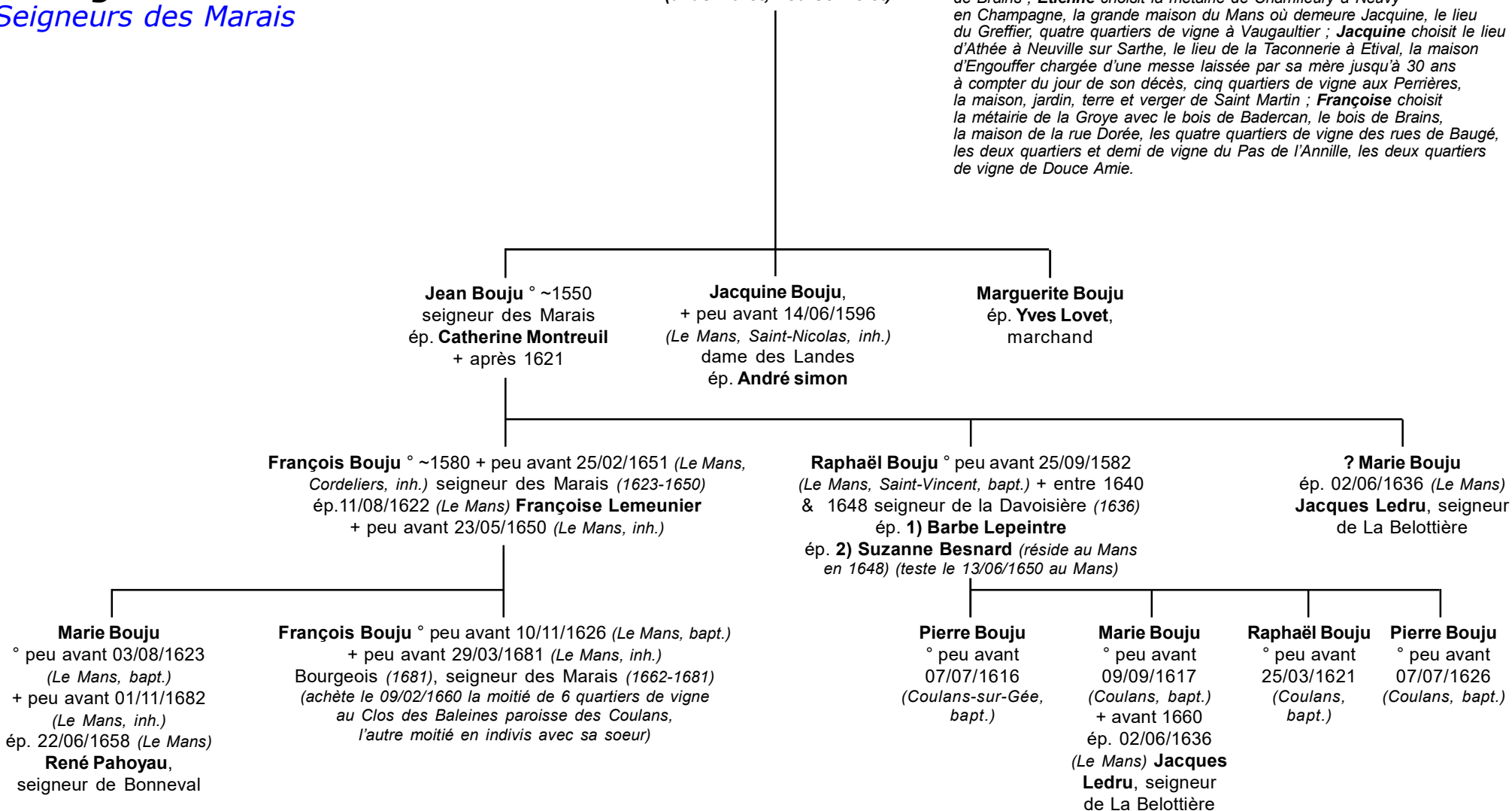
Seigneurs des Marais

14

François Bouju
et **Nicole Mallet**
(*alias Mulet, Louise Melet*)

Le 11/12/1545, les enfants de **Jean Bouju** (> cf p.14) choisissent leur lot dans la succession :

François, le plus jeune, choisit le lieu et domaine des **Marrays** paroisse de Brains ; **Etienne** choisit la métairie de Chamfleury à Neuvy en Champagne, la grande maison du Mans où demeure Jacqueline, le lieu du Greffier, quatre quartiers de vigne à Vaugaultier ; **Jacquine** choisit le lieu d'Athée à Neuville sur Sarthe, le lieu de la Taconnerie à Etival, la maison d'Engouffer chargée d'une messe laissée par sa mère jusqu'à 30 ans à compter du jour de son décès, cinq quartiers de vigne aux Perrières, la maison, jardin, terre et verger de Saint Martin ; **Françoise** choisit la métairie de la Groye avec le bois de Badercan, le bois de Brains, la maison de la rue Dorée, les quatre quartiers de vigne des rues de Baugé, les deux quartiers et demi de vigne du Pas de l'Anille, les deux quartiers de vigne de Douce Amie.



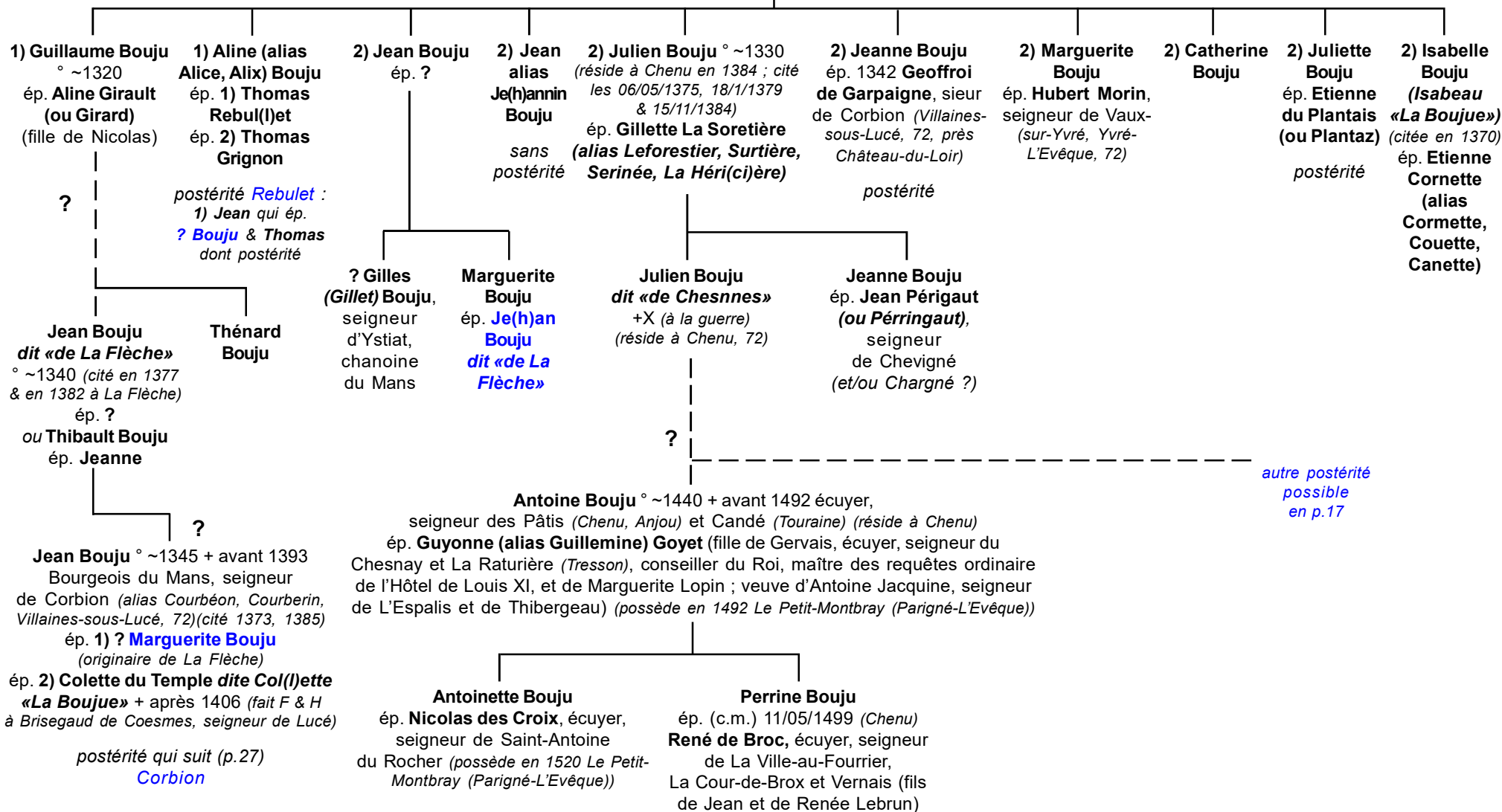
Bouju

Bourgeoisie du Mans

3

Thénard (alias Thé(ve)not) Bouju
et 1) **Jeanne Lecirier ou Cirier**
et 2) **Jeanne de Millon**

En 1362, Jehan Lequeu possède une maison qui fut à **Thénart Bouju**, sise en la rue de la Roërie jouxte la maison à Bouchart Richier. [Censier du Comte du Maine. Dans le censier de 1393, la maison appartient à Jehan Richier héritier de Jehan Lequeu qui l'avait achetée à Thénart Bouju] Le 6 juillet 1371, **Johanne de Millon** dame de la Masserie et **Johan Bouju** son fils baillent à Geoffroy Chomer, paroissien de Saint Pavace, des vignes qu'ils ont au Cloux appelé la Caverne et au Vausleble (?).



Bouju

branches des Pâtis & de Chauderue
issue de la branche de Fortbenoit

16 ?

Julien Bouju dit «de Chesnnes»

et ?

?

? **Jean Bouju** ° ~1480 écuyer, seigneur de Chauderue (*Saint-Germain-d'Arcé, par achat le 14/01/1500 à Jean Guyet, seigneur de la Forest*), Fleuré et La Perrière (*Saint-Germain d'Arcé*), Panetier ordinaire du Dauphin & du duc d'Angoulême (1529), de Madeleine et Marguerite de France (1530), Ecuyer des Enfants de France & Maréchal des logis du Dauphin (*provisions du 28/04/1519 - au moins jusqu'à 1535/36*)
(réside à *Saint-Germain d'Arcé*) (*ses biens sont partagés entre ses fils le 01/04/1545*)
ép. (c.m.) 03/10/1503 (*Baugé*) **Anne (de) Vallory** (fille d'Antoine, écuyer, seigneur de La Perrière, et d'Isabeau de Montalembert)

Pierre Bouju, écuyer, seigneur de Chauderue (1539), écuyer de Marguerite de France (1545)
ép. (c.m.) 14/07/1539

Madeleine Arout

René Bouju ° ~1520 écuyer (1555), seigneur de Chauderue (1555-1579), Fleuré, Gentilhomme, écuyer & valet tranchant d'Henri d'Albret, Roi de Navarre (1555), et de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, Panetier ordinaire du Dauphin, maître d'hôtel du Roi & de la Reine de Navarre (*partage du 19/05/1579 avec P. de Foussy ; partage de ses biens le 20/04/1585*)
(réside à *Saint-Germain d'Arcé* ; achète le 10/08/1561 à Jean de Broc, écuyer, seigneur de La Ville au Fourrier et de la Cour de Broc et à Jacqueline Allidé, son épouse, la métairie de La Richardière à Saint-Germain pour 371 £ tournois)
ép. (c.m.) 29/06/1552 (*Le Mans*) **Renée (de) Ferrecocq** (fille de Jean, écuyer, seigneur de La Villière et Douvres, et d'Elisabeth de Marans)

Anne Bouju
° peu avant
16/02/1556 ns
(*Le Mans, bapt.*)

Jacques Bouju
° peu avant
11/04/1557
(*Le Mans, bapt.*)

René Bouju
° peu avant
02/12/1559
(*Le Mans, bapt.*)

Jean Bouju ° ~1566 écuyer (1612, 1627) + peu avant 15/03/1631 (*Chauderue, inh.*) seigneur de Chauderue (1584, 1617, 1627, 1631), La Perrière (1631), Fleuré (1612) (*réside à Saint-Germain d'Arcé, 1627*)
(*partage de ses biens entre ses fils le 31/01/1630*)
ép. (c.m.) 13/04/1584 (*Baugé*) **Françoise Le Vacher** + 25/04/1634 (*Chauderue, inh. le 26/04 à Saint-Germain d'Arcé*) (fille d'Antoine, écuyer, seigneur de La Chaize et La Chatonnière, et de Jeanne de Boislanfray)

postérité qui suit (p.18)

Bouju

branches des Pâtis & de Chauderue

17

Jean Bouju
et Françoise Le Vacher

Jean Bouju
écuyer,
seigneur
de Chauderue
(1630)
(cité dès 1597
à Saint-Germain
d'Arcé)

Françoise Bouju
+ peu avant
19/12/1644
religieuse à Notre-
Dame de La
Perrigne (25/11/1612)
(citée dès 1597
à Saint-Germain
d'Arcé)

Renée Bouju
+ après 1643
religieuse
à Notre-Dame
de La Perrigne
(25/11/1612)

Antoine Bouju ° ~1590 écuyer (1626, 1627)
+ peu avant 07/06/1628 (Chauderue ; inh. à Saint-Germain
d'Arcé) seigneur de La Perrière (1625, 1628),
et Chauderue, chevalier,
ép. (c.m.) 13/08/1625 (Bouère ou Bouëre)
Jeanne de Boisjourdan + 01/11/1629 (Boisjourdan,
Bouère, 53 ; inh. le 13/11 à Saint-Germain d'Arcé)
(fille de François, chevalier, seigneur de Boisjourdan,
et de Marie Mégret)

Jacques Bouju + 02/10/1641
(La Perrière) (teste le 07/09/1640
à Baugé : lègue ses armes à son petit-
neveu Gabriel Bouju) écuyer (1629,
1641), seigneur de Douvre (1619,
1641), Dommier (1630, 1640),
La Perrière (1634, 1641) (réside
à Saint-Germain d'Arcé en 1630)
(exempté par la Cour de Baugé
le 28/06/1634 de charges,
contributions & tailles)

Anne Bouju
dame de Fleuré (1618)
ép. (c.m.) 27/06/1623
(Saint-Germain d'Arcé)
**Olivier de Saint-
Germain**, écuyer,
seigneur du Plessix
(Tassé)

Jeanne Bouju
° 12/09/1626 (bapt. le 28/09,
à Saint-Germain d'Arcé)
+ peu avant 01/10/1626
(Saint-Germain d'Arcé, inh.)

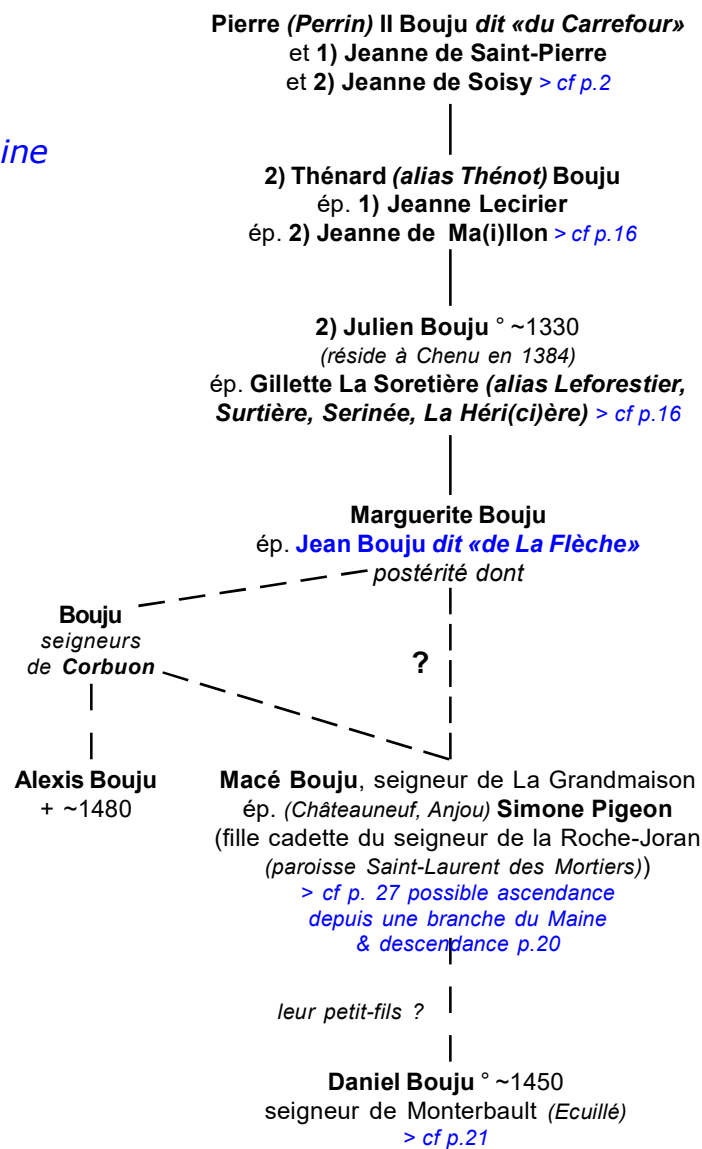
Gabriel Bouju
° 07/08/1627
(bapt. le 11/08
à Saint-Germain d'Arcé)
+ jeune

Françoise Bouju ° peu avant 14/02/1629
(Saint-Germain d'Arcé, bapt.)
+ peu avant 12/02/1669 (Chauderue, inh.)
dame de La Brossinière et Chauderue
ép. (c.m) 02/03/1647 (Angers)
René de Juigné, chevalier, seigneur
de La Broissinière et de Chauderue
(résident à La Brossinière à Chemazé)

Bouju

branche établie en Anjou

possiblement issue de celles du Maine



Bouju

branche établie en Anjou

19

Macé Bouju
et Simone Pigeon

Mathieu Bouju
seigneur de La Ténourie,
élu à Baugé
ép. **Jeanne Quentin**

Valentin Bouju + 22/04/1608
(Jarzé) seigneur de
La Chapelle (Jarzé, 49),
capitaine d'une compagnie
de gens de pied &
d'arquebusiers français
du régiment de Jarzé,
contrôleur à Baugé (1558)
ép. **Jeanne Brégeon**
(citée le 04/05/1585 à Baugé)

Anne Bouju
ép. ?
(de Jarzé,
Anjou)

**Pierre
Bouju**
sans alliance

**Jeanne
Bouju**

Jacques Bouju ° 25/07/1515 (Châteauneuf-sur-Sarthe) + 07/12/1577
(Angers ou Juvardeil) seigneur des Landes (Juvardeil, par achat aux Honoré
de La Touche, dès 1573), étudiant à Angers, maître des requêtes
de Marguerite d'Angoulême, soeur du Roi François 1^{er} (ou de Marguerite
de France, soeur du Roi Henri II ?) puis de Catherine de Médicis (dès 1549),
Chef de Son Conseil, conseiller au Grand-Conseil (reçu le 22/06/1552,
il prête serment à Château-Thierry) puis conseiller lai au parlement
de Paris (reçu le 17/09/1554, résigne le 16/12/1558 en faveur de Jérôme
Angenoust), littérateur, versificateur latin & poète proche de la Pléiade
(ami de Ronsard et du Bellay, auteur d'une dizaine d'ouvrages), Président
aux enquêtes du parlement de Bretagne (à Rennes et Nantes, pourvu
le 08/11/1558, & par Lettres du Roi du 23/11/1558, d'un office créé en 06/1557,
reçu le 04/02/1559 malgré les protestations des magistrats bretons ;
favorise l'accès au parlement de son neveu Michel puis se démet de son siège
(dès 1567 ?) & résigne en faveur de Nicolas Alixant, conseiller,
pourvu le 24/09/1568, serment le 07/02/1569),
inquiété un temps au Mans en 1562 pour des sympathies
supposées envers les Huguenots (lors de l'occupation calviniste du Mans)

ép. **1) Perrine de Beaulieu** (d'origine parisienne)
ép. **2) ~1560/61 Catherine Peschart** (d'origine Vendômoise)
+ peu avant 19/03/1604 (Juvardeil, inh.) (fille de Jacques
et d'Ambroise Richard ; veuve de Jacques Breslay, du Mans)

X) liaison avec ?

postérité qui suit (p.21)

Mathurin Bouju, seigneur
de La Chaussée, Receveur
des tailles à Angers (1550),
Echevin (nommé le 02/01/1559),
un des chefs protestants
à la prise d'Angers (04/1562),
capturé lors de la reprise
de la cité par Puygaillard, jugé,
condamné et pendu (au carroy
de la Place Neuve le 14/05/1562,
avec son valet Robert Grozille
et le pasteur J. de Montmartre)
ép. **Renée Lenfant** (Anjou)

postérité qui suit (p.24)

Jean Bouju
seigneur de Pinguillé
ép. **Renée Rousseau**
postérité qui suit (p.26)

Jeanne Bouju
ép. **Jean Moreau**,
seigneur de La
Fo(u)sse Morin

Bernarde Bouju
ép. **Jean Rousseau**,
seigneur
de La Dambelière

Guillaume Bouju + dès 07/07/1572
seigneur de la GrandMaison,
La Sorinière, La Royerie
et La Corraudière (dès 1565),
Travaillé (1570, Juvardeil) et du Mortier
(dès 1572), Bourgeois & marchand
à Châteauneuf-sur-Sarthe,
conseiller à l'élection de Baugé
(F & H en 1557 pour la Sorinière
au seigneur de Juvardeil)
ép. **Jeanne Isembart**
(alias **Ysambart**) (Anjou)
postérité qui suit (p.25)

Troubles protestants dans le Maine :

le 03/04/1562 sur injonction du Prince de Condé, les Calvinistes du Mans, menés par Vignolles, Taron, Legendre et **Thibaut Bouju**, seigneur de Verdigny, s'emparent de la ville et du château, brûlent les couvents (Cordeliers, Jacobins), pillent & profanent églises et cathédrale.

Le 11/07, pris de panique, ils fuient la ville et se dispersent. Le Présidial condamne à mort par contumace Vignolles, Taron, Legendre, Verdigny et même les frères et soeur de ce dernier (Pierre, Prieur de Saint-Marceau, et Marie).

En revanche les poursuites (sur des griefs très peu fondés) tentées contre **Jacques Bouju** et sa femme née Peschart firent long feu, ceux-ci finalement couverts par une amnistie de la Reine-Mère. Simultanément, le 05/04/1562, des gentilhommes calvinistes angevins s'emparent d'Angers. Parmi eux, on trouve Pierre Gohin, seigneur de Malabry et **Mathurin Bouju**, seigneur de La Chaussée-Bureau, Receveur des tailles et Echevin.

Après de nombreux saccages, ils sont vaincus par une réaction catholique dès le 06/05. Pris les armes à la main, **Mathurin Bouju** fut jugé et exécuté.

Bouju

Seigneurs des Landes

20

Jacques Bouju
et 1) Perrine de Beaulieu
et 2) Catherine Peschart
X) liaison avec ?

Voir aussi : [Bouju_Montfort](#)
pour l'implantation de cette branche
en Île-de-France (Montfort, Méré)

X ou 1) Théophraste Bouju + entre le 16/11 & le 03/12/1621 (teste le 16/11/1621 à Paris, Cloître Notre-Dame, AD49 E.1771 ; don de 20 £ de rente à l'église de méré ; lègue 36.000 £ à ses 4 nièces (9.000 £ payables à leur mariage ou à leurs 25 ans révolus) et le reste à ses 4 neveux, tous enfants de Daniel)
seigneur de Beaulieu (Anjou), Intendant de la Maison & Affaires, secrétaire & officier (dès 1589) du comte de Soissons, secrétaire du Roi (1590 ; résigne en 1593), sert Catherine de Bourbon (soeur d'Henri de Navarre, qu'il suit en Lorraine), RPR converti, collabore avec le Cardinal du Perron, évêque d'Evreux, entre dans les Ordres, conseiller & Aumônier ordinaire du Roi (1611), auteur polémiste, adversaire résolu de la Réforme, seigneur de Maison-Rouge (Méré, dès 1611 ; H en 1612 au seigneur de Mareil-Le-Guyon ; afferme sa métairie de Méré et 60 arpents à 4£ l'arpent ; H à Montfort pour le fief du val au Bois-Renoult ; achète le fief de Nouvellon, loue son moulin à vent de La Masse ; achète encore 2 arpents à Galluis)

Charles Bouju
+ ~1606
seigneur des Landes (1595, 1597), Bourgeois d'Angers ép. (c.m.) 25/04/1593
Marie Edelin
(parfois donnés comme sans postérité)

Marie Bouju
° peu avant 19/05/1595 (Angers, Saint-Maurille, bapt.) née paralytique du côté gauche
ép. **Jacques Eveillard**, seigneur de la Mazure (résidant à Tiercé en 1630)

Daniel Bouju + entre le 23/09 et le 16/11/1621
écuyer, seigneur de Monterbault (-sur-Ecuillé, dès 1586, 1596, 1610), des Landes (dès 1606), Boissy-Sans-Avoir (78, ~1613 acquise de Victor Moreau, baron de Ligueil et Doyen de Saint-Martin de Tours ; H en 1617 au comte de Montfort pour sa châtellenie), Chardonnay (~1613, à Septeuil, 78) et Maison-Rouge (Méré, 78), Gentilhomme de la Maison du Roi (1601-1621 ; cité le 26/04/1601 dans un jugement de la baronnie de Briollay ; loue en 1615 sa ferme de Boissy avec 40 arpents pour 300 £ ; hérite en 1618 de Marie Lair, dame de Courcelles, sa belle-soeur ; renouvelle le 12/02/1621 le bail de la ferme de Méré) ép. (c.m.) 22/05/1593 (Ernée, 53) (dot : 2.000 écus & une métairie de 66 écus de rente)
Françoise Lair (ou Layr) (inh. à Méré)
(fille de Guillaume, seigneur de La Tousche, Contrôleur du sel d'Ernée, châtelain & Receveur du duc de Mayenne) (originaire du Bas-Maine)

postérité qui suit (p.22)

Elisabeth Bouju
° peu avant 29/06/1597 (Angers, Saint-Maurille, bapt.)
+ jeune ?

Marie Bouju
ép. **Pierre de Monty**, conseiller du Roi, maître des comptes à Nantes + peu avant 12/07/1599 (Nantes, inh.)

Catherine Bouju ° peu avant le 07/10/1573 (bapt. ; parrain : Christophe de Clères, seigneur de Sellières ; marraines : Renée de Charnassé, dame de Viviers, et Jeanne Bouju, dame de Travaillé) + dès 1618 dite dame de Beaulieu (gentilhommière proche des Landes, 1587, 1588 ; le titre passe à Théophraste dès 1589), religieuse Franciscaine, établie à Montfort-L'Amaury (dès le 28/03/1613 dans une maison achetée 974 £ rue Saint-Nicolas, près de son frère Théophraste ; cette maison est léguée à Théophraste qui la revend en 1618 pour une rente de 56 £ remboursable à 900)

Bouju

Seigneurs des Landes & de Boissy

21

Daniel Bouju
et Françoise Lair (ou Layr)

Daniel Bouju ° ~1592 + peu avant 08/07/1658 écuyer, chevalier, seigneur de Brésy (1642), Boissy-Sans-Avoir, Monterbault, Maison-Rouge et des Landes, Gentilhomme du Roi (par survivance de son père), soldat aux Gardes du Roi, capitaine d'une compagnie de 100 Carabins (1639) (H le 03/12/1621 au seigneur de Mareil-Le-Guyon pour Maison-Rouge ; & hommage pour Chardonnay ; H le 16/04/1621 pour Boissy et le Val du Bois-Renoult ; loue le moulin de La Masse & afferme en 1623 pour 60 £ la seigneurie des Landes ; doit affermer le 12/09/1640 pour 1.200 £ par an sa terre de Maison-Rouge & dépendances, le moulin de La Masse et 140 arpents) (réside en 1639 à Paris, rue & paroisse Saint-Sulpice) (cède avec son frère Guillaume, le 11/08/1649 la seigneurie de Maison-Rouge à Regnault Jacquet, maître des comptes de Navarre, qui rend H au seigneur de Mareil-Le-Guyon le 29/09/1649 ; ratifie le 04/05/1650 la vente des héritages de sa femme en Anjou)

ép. ~1630 **Renée de Vigan**

(alias de **La Grange-Vig(e)an** ?) auteur, pamphlétaire et polémiste sous le nom de Monterbault-Bouju (fille de Gilles, écuyer, seigneur de Punelay (Beaufai-sur-Risle, 61), et de Jacqueline Le Coustelier) (administre les biens de son mari par procuration du 26/08/1639 ; semble en abuser car obligée d'emprunter 40.000 £ à Chevreuse dès le 01/08/1640) (cf aussi annexe en p.35)

postérité qui suit (p.23)

Catherine Bouju
ép. avant 1626
Jacques de Lambert, seigneur de Poie

Françoise Bouju
° peu avant 16/08/1596 (Angers, Saint-Maurille, bapt.)

Théophraste Bouju
° peu avant 04/09/1597 (Juvardeil, bapt.)

Gabriel Bouju ° peu avant 24/10/1598 (Juvardeil, bapt.) + peu avant 18/08/1641 (Juvardeil, inh.) écolier, seigneur de Beaulieu (Juvardeil, 1633 ou dès 1629) (réside ordinairement à Juvardeil) ép. 18/06/1630 (Cheffes)
Suzanne de Soucelles (fille de Marc et de Françoise de Buhord ; veuve de Paul de La Vazonzière)

Guillaume Bouju ° 21/03/1600 (bapt. à Juvardeil le 25/03) + peu avant 25/01/1653 (Juvardeil, inh.) écuyer, seigneur de La Touche puis de Boissy (1629), et des Landes (y succède à Théophraste ~1649/51), soldat aux Gardes du Roi, Gouverneur des ville & château de Pontderny (?) (poursuivi avec son frère aîné fin 1623 à la requête d'un sergent royal de Montfort surpris dans un guet-apens, battu & blessé)

Françoise Bouju
° peu avant 28/05/1601 (Juvardeil, bapt. ; parrain : Jehan Lair, son oncle maternel)

Marie Bouju ° peu avant 19/07/1602 (bapt. ; marraine : Marie-Sibylle, dame de La Paturerie) + entre 1649 et 1656 d'abord religieuse Ursuline à Paris (loue le moulin de La Masse en 1642) ép. (c.m.) 23/03/1643 (Maison-Rouge) **François de Furet**, seigneur de Bourgneuf et Cernay (-La-Ville, 78) (avec sa femme Marie, Renée Bouju et Daniel Bouju, seigneur de Monterbault, ce dernier représentant en outre Guillaume de Bouju, écuyer, et Théophraste de Bouju, écuyer, ses frères, signe un compromis à Montfort le 21/07/1645 pour régler (en vain) la succession ; Maison-Rouge doit être saisi à la requête de Marie et de sa soeur Renée puis adjugé en 06/1649 par bail judiciaire au sieur de Minières)

Renée Bouju
° peu avant 02/09/1603 (bapt.) (apure les comptes de la petite ferme de Méré en 1641) + dès 1664 (teste à Paris le 26/07/1656 ; brouillée avec son frère Daniel, elle déshérite son neveu Daniel, fils de ce dernier ; laisse 1.800 £ à l'église de Juvardeil et une rente de 40 £ à la Fabrique de Montfort-L'Amaury)

Philippa (Phelipes) Bouju
° peu avant 12/05/1605 (bapt. ; parrain : Jehan Lair, son oncle maternel) (teste le 17/10/1634) (inh. à Méré)

René Bouju
° peu avant 24/08/1606 (bapt.) + jeune ?

Théophraste Bouju
° peu avant 22/06/1609 (Juvardeil, bapt.) + après 25/08/1645 (date à laquelle il est parrain à Juvardeil) & peu avant 15/09/1646 (Juvardeil, inh.) (d'abord sous tutelle de François-Daniel, son frère aîné, à la mort de leur père) écuyer, écolier puis est dit «Prieur» (il faut sans doute lire **seigneur** ?) de Grais (cité dès le 08/04/1629) et aussi dit seigneur des Landes en 1645/46

> cf. annexe (Prieuré de Grais) : p.37

Bouju

Seigneurs des Landes
& de Boissy

22

Daniel Bouju
et Renée de Vigan
(alias de La Grange-Vig(e)an ?)

de Vigan : Normandie

anobli ou reconnu noble en 1609, maintenue noble en 1666, comparait à Argentan, Breteuil, Conches et Orbec en 1789 : «D'hermine, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, 2 & 1»

? Daniel de Bouju
° 1637/38
(bapt. à Montfort
le 15/01/1641)
sans doute doublon
avec son frère

François-Daniel Bouju ° ~1637/38 (Montfort, bapt le 15/01/1641)
+ 30/04/1703 (inh. le 01/05 à Juvardeil) écuyer, seigneur de Monterbault,
des Landes, Beaulieu (Juvardeil, 49) et Boissy-Sans-Avoir
(H au Roi & au comte de Montfort le 08/07/1658 pour la châtellenie de Boissy-Sans-
Avoir ; dépouillé de ce domaine, saisi et adjugé à François Briçonnet, seigneur
de Rosay, puis revendu le 29/05/1670 à Marie Bignon, veuve de Pierre
de Goussainville, Lieutenant-Général de Montfort)
(débouté par un arrêt du 04/09/1673 de son attaque du testament (1656)
de sa tante Renée : AD49 E.1771)
(réside en la maison seigneuriale de Boissy ~1658-1668 puis à Juvardeil ~ 1670-1703)
ép. 07/11/1667 (Juvardeil) **Antoinette du Mortier de La Ruschenière**
+ peu avant 14/04/1685 (Juvardeil, inh.) (fille de Louis, écuyer, seigneur
de La Ruschenière (ou Roussinière ?), et d'Elisabeth de Charnassé
(ou Barnassé ?) ; parente de Louis du Mortier, écuyer, seigneur du Pin)

Alexandre de Bouju
° 03/09/1668
(bapt. à Boissy-Sans-Avoir
le 31/12/1668)
+ peu avant 30/04/1674
(Juvardeil, inh.)

Maurice de Bouju
° peu avant 31/07/1670
(Juvardeil, bapt.
& 25/06/1673 ?)
+ peu avant 29/06/1677
(Juvardeil, inh.)

Jean de Bouju de Boissy (alias Bouju de Bouessy)
° peu avant 27/09/1677 (Juvardeil, ondoyé,
bapt à Angers le 06/08/1688 à Angers, Saint-Jacques) + 09/09/1733
(inh. à Ambillou le 10/09/1733 dans l'église)
seigneur des Landes, prêtre, bachelier, prier de licence
en la Faculté de Théologie d'Angers (1703), Docteur en Sorbonne,
professeur de la Faculté de Théologie d'Angers
puis curé d'Ambillou (Ambillou près Genes, 37
ou Ambillou-Château, 49 ?, installé le 01/12/1709)
(aveu & vassalité le 08/11/1709 pour la seigneurie des Landes)

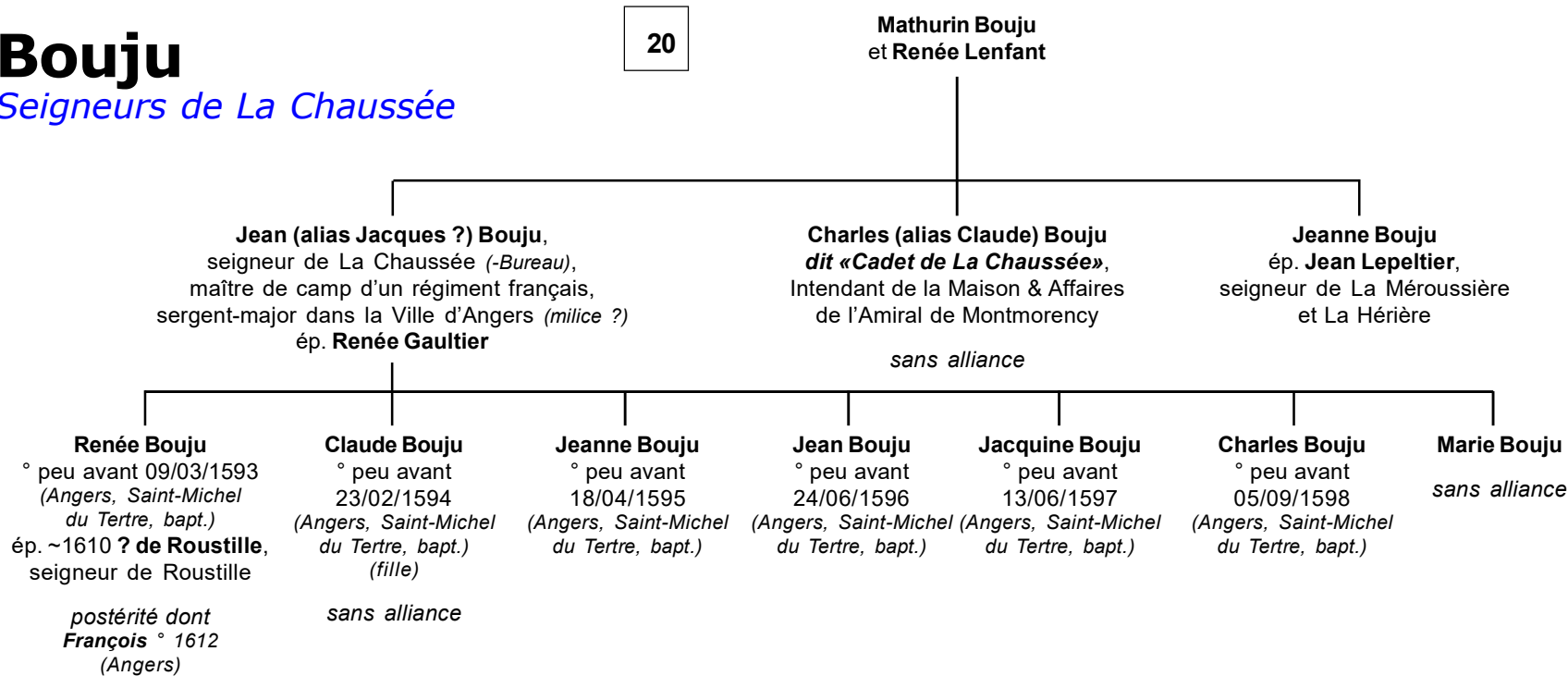
Renée de Bouju
(citée en 1703)

Jérôme-François Lescuyer, sieur de Muret, Lieutenant-Général
des Armées du Roi, vend **Les Landes** en 1727 à **Jean Goujon**,
baron de Châteauneuf, secrétaire des Conseils d'Etat & des Finances
qui fait saisir cette terre le 18/05/1729 pour purger les hypothèques.
En 1755, **Denis Amelot**, marquis de Chaillou, baron de Châteauneuf,
colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis,
est **seigneur de Juvardeil, des Landes, Monterbault et Beaulieu.**

Bouju

Seigneurs de La Chaussée

20



Bouju

Seigneurs de La Grandmaison

20

Guillaume Bouju
et Jeanne Isembart (ou Ysambart)

Michel Bouju + 1581

seigneur de la Sorinière et Travaillé (*Juvardeil, dès 1568*), conseiller du Roi au parlement de Bretagne (*au civil & au criminel, pourvu le 01/06/1567, reçu le 18/02/1568-1581 ; succède à Jacques Viart, démissionnaire ; Jean de Morelon, son successeur est reçu le 17/08/1582*) (F & H les 24 & 29/07/1576 pour Travaillé, La Sorinière et Le Mortier-Riant) ép. (c.m.) 19/06/1572 (*Angers*) **Jacquine (Françoise) Surguin** (fille de Raoul, seigneur de La Frémondrière et Belle-Croix, Avocat du Roi au Présidial d'Angers, et de Jacqueline Poyet)

Jacques Bouju dit «Les Rochers»
+X avant 1586

(*Flandres*)
seigneur des Rochers, maître de camp d'un régiment de 4.000 arquebusiers flamands

Guillaume (alias Ma(g)delon) de Bouju
(*teste en 1628 : Pierre Quentin désigné légataire universel à charge de relever nom & armes des Bouju*)
écuyer, seigneur de La Magdelaine, Gouverneur de Nègrepelisse, Mouricourt et Launac en Languedoc
sans alliance

Marguerite Bouju dite «Boujue» dite «Mademoiselle de Grandmaison»
+ après 1586
(*citée comme marraine le 07/07/1572*) dame de (La) Grandmaison
sans alliance

Rose Bouju dite «Boujue»
ép. **Jehan Quentin**, seigneur de La Tarancherie (*à Châteauneuf*) et de La Pasturerie (*ou Pâturerie, Cherré, 49, 1584*) + peu avant 08/12/1613 (*Châteauneuf-d'Anjou, inh.*)

? Valentin Bouju
° peu avant 06/06/1577 (*Angers, Saint-Maurille, bapt.*)

Léonor Bouju
° 18/12/1580 (*bapt. à Juvardeil le 22/12*)
+ en bas-âge

Jacqueline Bouju
ép. avant 1602 **Jacques de Villaumont**, seigneur de Villaumont et de La Fourmondrière, chevalier du Saint-Sépulcre, ancien chevalier de Malte, Gentilhomme de la Chambre & maître d'hôtel du Prince de Condé puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (*réside en 1602 au château de La Frémondrière (ou Fourmondrière) à Neuvy en Mauges*)

Pierre Quentin, seigneur de La Tavenchère (*hérite de son oncle maternel*)

Catherine Quentin, ép. **Jean de Tessé**, écuyer, seigneur de Tessé et Margot

Charlotte Quentin, ép. **René de Champagné**, écuyer, seigneur de La Pommeraye

Extinction de la descendance de Jacques Bouju (Président Bouju) : 1636. Travaillé, La Royerie, La Sorinière sont adjugés en 1591 pour 4.000 écus à Philippe Varin, Général des Monnaies

Bouju

Seigneurs de Pinguillé

20

Jean Bouju
et Renée Rousseau

Guillaume Bouju
seigneur de Pinguillé,
élu à la Flèche
ép. ? (*originaire
de La Flèche*)
sans postérité

Jean Bouju
seigneur
de La Mazure,
Docteur
en Médecine
sans alliance

François Bouju
+X (*campagne de François, duc
d'Anjou en Flandres*) seigneur
du Tertre, capitaine de 200
arquebusiers français
sans alliance

Pierre Bouju
seigneur du Port,
capitaine de gens de pied
(*réside à Juvardeil*)
ép. **Marie Madré**
(**alias Madres**, de Sablé)

*postérité 3 filles
(non mariées)
dont Marie Bouju
° peu avant 05/05/1602
(bapt. ; parrain : Daniel
Bouju, seigneur
de Monterbault)*

Mathurin Bouju
+X (*Argues près Dieppe*)
seigneur de Villegaignon
capitaine de Carabiniers
sans alliance

Jacques Bouju
seigneur de Lisle,
Gouverneur royal de l'Île, château
& marquisat de Noirmoutier
ép. **Hélaine (Hélène) Eveillard**
(*originaire du Bas-Poitou*)

Julienne Bouju
sans alliance

Antoinette Bouju
sans alliance

Philippa Bouju
religieuse
Ursuline

Renée Bouju
ép. ?

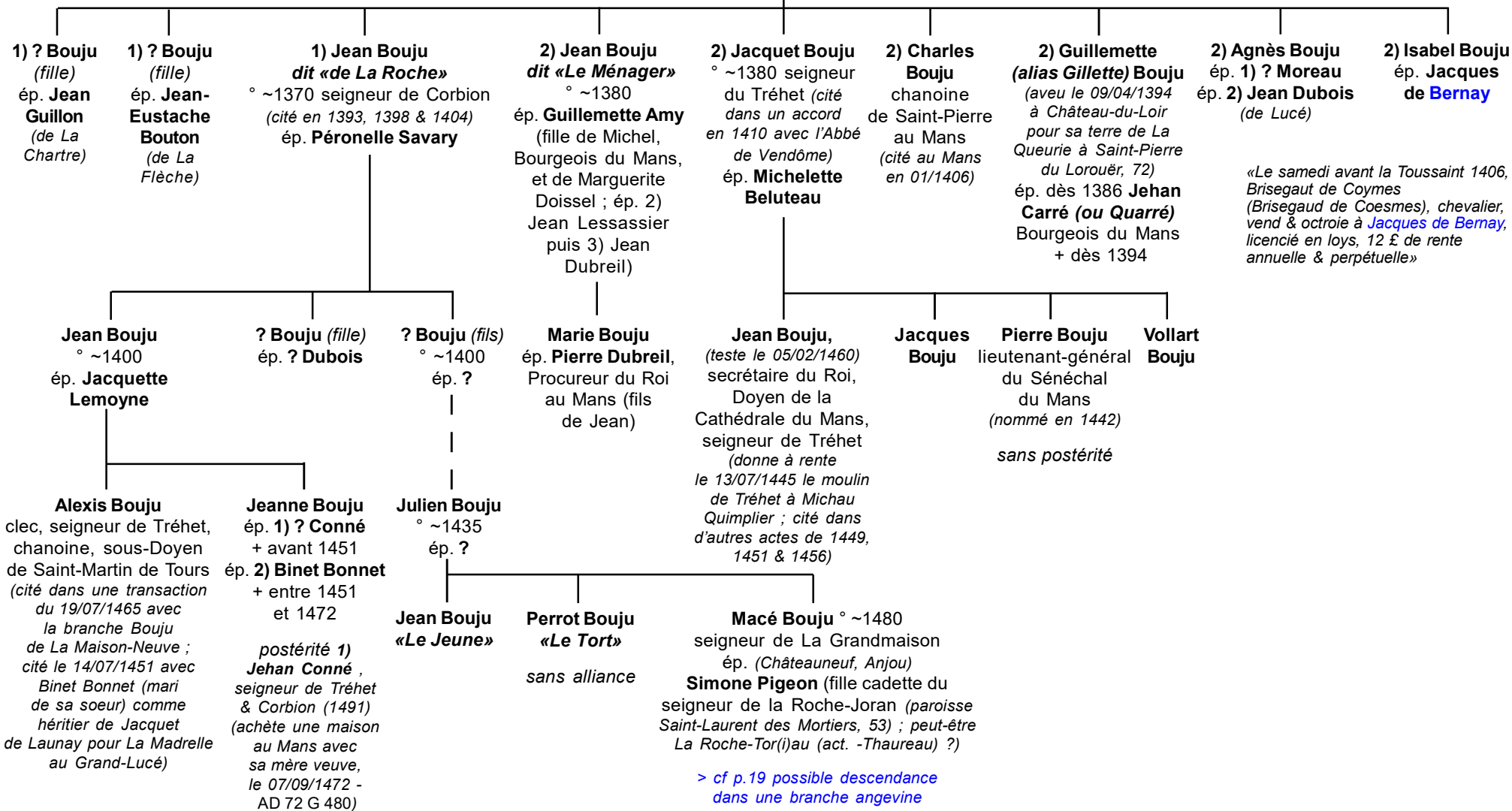
Bouju

Seigneurs de Corbion

d'après AD Sarthe 4F4

16

Jean Bouju
et 1) ?
et 2) Colette du Temple



Bouju

*Fief du Rancher-au-Maine,
Alliance Longueil*

5

Jacques de Bouju
seigneur **du Rancher**
ép. **Gillette de Chanteprime**

Anne (ou Jeanne Bouju) ° 1350 (*Le Mans*) + 21/03/1430
dame du Rancher (*armes : 3 aigles ; sa mère est une Chanteprime*)
ép. ~1380/90 **Jean II de Longueil** + 23/03/1430 (ou 23/05/1431 ?) seigneur de Longueil,
Varangeville, Offrainville, Maisons, La Rivière et **Le Rancher-au-Maine**, conseiller
au parlement de Paris (1380) puis Président du Parlement (1418)
(fils de Guillaume III et de Gillette Lalleman)

Jean III de Longueil, seigneur de Longueil, Maisons, Varangeville, Offrainville et **du Rancher**,
conseiller au parlement de Paris, Lieutenant-Civil du Prévôt de Paris au Châtelet, maître (1460)
puis Président aux requêtes du Palais (1461), Gouverneur de Pontoise
(*teste le 20/12/1460 ; vend la terre de Longueil en 1440*)
ép. ~1420 **Marie de Morvilliers** (fille de Philippe II, seigneur de Cléry et Charenton
° ~1380 + ~1438, et de Jeanne du Drac + 1477) (*armes : à 3 merlettes*)

Jean IV de Longueil
ép. 01/02/1462 **Marie de Marle** (fille d'Arnaud et de Martine Boucher, sa 2nd
femme ; petite-fille d'Henri de Marle, évêque de Coutances)
(*armes : «A une bande de sable chargée de 3 molettes*)

Jean V de Longueil, seigneur de Maisons
ép. 11/10/1496 **Marie Clutin**

Jean VI de Longueil, seigneur de Sèvres
ép. **Marie de Dormans**

Jean VII de Longueil + 1588 seigneur de Maisons et du Rancher,
conseiller au parlement de Bretagne puis de Paris (1551)
ép. (c.m.) 18/01/1551 **Marthe (Marie) de Maîtres** (fille de Gilles,
seigneur de Cincehours, Avocat-Général puis 1^{er} président
du parlement de Paris ° 1499 + 1562, et de Marie Sapin)

Nicolas de Longueil ° 1558 + 1622 seigneur **du Rancher**,
conseiller au parlement de Bretagne (1585),
conseiller au Grand-Conseil
ép. **Geneviève Croquet**

Bouju

*Fief du Rancher-au-Maine,
Alliance Le Maçon*

6

Guillaume Le Maçon + dès 03/1402
ép. **Jeanne Botrel ou Botrelle**

Robert Le Maçon (ou Lemaçon)
° ~1365 (*Château-du-Loir*, 72) + 28/01/1443 ns
(*inh.* à Trèves, 49) chevalier, Bailli de Château-du-Loir ,
anobli (*par Lettres de 03/1401 ns*),
maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi,
conseiller & Chancelier du Roi de Sicile, Chancelier de la Reine
Isabeau, Commissaire aux Monnaies,
Sénéchal & Juge d'Anjou, commis aux Etats d'Angers,
conseiller & Chancelier du Dauphin Charles de Ponthieu,
fait évader sur son cheval le Dauphin lors de la prise de Paris
par L'Isle-Adam (*nuît du 29 au 30/05/1418, avec Tanneguy
du Château*), nommé Chancelier de France par le Dauphin
Charles alors dit Lieutenant-Général, fait défense d'obéir
aux mandements faits au nom du Roi lors de ses crises
par le duc de Bourgogne (*30/10/1418*), haï par ce dernier,
exclu du traité de paix du 13/11/1418, démis
de la Chancellerie, seigneur & baron de Trèves, Lisambodière,
La Rochebaud, La Terrasse et Huillé
ép. 1) **Jeanne Cauchon** (fille de)
ép. 2) 1428 **Jeanne (Taveau) de Mortemer** ° ~1413
(fille de Jean, seigneur de Couhé ; ép. 2) 1445
Gui d'Aussigny, chevalier, seigneur de Trèves par elle)

sans postérité

Jacques 1^{er} Le Maçon, chevalier,
Chambellan de Jean,
duc de Bourgogne
ép. 1) ? de **Bré de Serran**
(ou **Brie de Serrant**)
ép. 2) ? d'**Ambreuil**
(près *Dijon*)

postérité

1) ? **Berthelmet** (*fille*)
ép. **Jean Bouju**, écuyer,
seigneur de Poissons

Jeanne Bouju
ép. **Lancelot Frésau**, chevalier,
seigneur de Champagné
et La Frezelière
(cité transaction du 02/07/1433)

Radegonde Frésau,
ép. **Jacques de Théval**, chevalier
de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Metz

postérité **Théval** dont **Jacqueline**
qui ép. **Charles de Maillé**, marquis de Brézé
postérité **Brézé** dont **Urbain**, Maréchal de France, époux de **Nicole**
de **Richelieu** d'où **Clémence**, épouse du **Grand Condé**

Guillemette Le Maçon
ép. 1) **Jean Berthelmet**
ép. 2) **Etienne Fillastre**, seigneur
d'Huillé (49, près *Durtal*) et d'Avillé,
Juge d'Anjou & du Maine

2) **Roberte Fillastre**
ép. **Jean de Montclair**

René de Montclair
(Le duc d'Anjou, Roi de Jérusalem,
lui fait remise de son droit de rachat
sur Trèves le 25/02/1473 ns)
ép. **Renée Fournier**

??? **Le Maçon**
(filles)

Bouju

Compléments sur ces branches du Maine & d'Anjou

(Patrick Bouju, 04/2017)

Documents divers en rapport avec ces familles Bouju :

Les Bouju de Chenu :

06/07/1371 : **Jeanne de Millon**, dame de La Masserie, et **Jean Bouju**, son fils, baillent à Geffroy Thomer de Saint Pavace des vignes au Clos du Bourg-Belé au Mans. (AD 72 G 736)

06/05/1375 : partage entre **Julien Bouju** et Jean Chauvet de la terre de Chenu qui leur avait été cédée par **Jeanne de Millon**, dame de La Masserie, leur mère, et par **Jean Bouju** leur frère, lesquels l'avaient prise à rente à rente de Jean de Saint Père. **Julien** reçoit l'hébergement de Chenu et la Mairie dudit lieu.

18/11/1379 : **Julien Bouju** cède ces biens à Jean Chauvet. (AD 72 5 J 84)

15/11/1384 : **Julien Bouju** et **Gillette**, sa femme, demeurent dans la paroisse de Chenu. (AD 37 G 535)

Les Bouju seigneurs de Tréhet :

AD Loir et Cher, E 247 :

1344 : vendredi, après octave de Saint Jean

Vente par Jehanne de La Roussière, dame du Fresne, à **Jean Bouju**, chanoine du Mans, de la métairie appelée La Tiercerie paroisse des Pins.

1346 : vente d'une rente par Jean de Souvré, Guillemet et Macé de Souvré, héritiers de Jeanne de La Roussière, veuve de Macé de Souvré, à **Jean Bouju**, chanoine du Mans.

15/04/1449 : bail à rente par **Jean Bouju**, Doyen de l'Eglise du Mans, seigneur de Tréhet, à Perrin Dousseau et Jeanne sa femme, paroissiens des Pins, de la métairie de La Tiercerie, paroisse des Pins.

Dictionnaire du Vendômois :

1410 : **Jacques Bouju** passe un accord avec l'Abbé de Vendôme.

13/07/1445 : **Jean Bouju**, fils de **Jacques**, Doyen de la Cathédrale du Mans, donne à rente le moulin de Tréhet.

1465 : **Alexis Bouju**, chanoine et sous-Doyen de Saint Martin de Tours, par représentation de feu **Jean Bouju de Corbéon**, son ayeul, frère aîné de **Jacques Bouju** en son vivant seigneur de Tréhet père du feu **Jean Bouju** et Nicolas Dubreil comme représentant **Jean Bouju** de La Maison-Neuve, frère desdits **Jean Bouju de Corbéon**, ayeul dudit comparant, et **Jacques Bouju**, père dudit feu **Jean Bouju**.

22/04/1466 : Jean Dubois époux de **N. Bouju** demeurant au Mans tante d'**Alexis Bouju** abandonne à **Alexis Bouju** sa part dans la seigneurie de Tréhet

1516 : Roland de Pontavice, seigneur de Tréhet et de Corbion

Les Bouju seigneurs de Corbion :

16/07/1387 : Jehanne de Souvré, veuve de Jean Savary, dame du Fresne, cède à **Jean Bouju de Courbéon**, bourgeois du Mans, ses droits dans le bois de Beaumarchais (Malardier).

1393 : les héritiers de **Bouju de Corbéon** possèdent des maisons rue de la Roërie au Mans (Censier du Comte du Maine).

26/07/1404 , accord entre **Jean Bouju de Corbion**, fils de feu **Jean Bouju**, et Brisegaud de Coesmes seigneur de Lucé (Alouis: les Coesmes).

Bouju

Compléments sur ces branches du Maine & d'Anjou (Patrick Bouju, 04/2017)

Problèmes (contradictions, incohérences parmi les sources) :

1) **Macé**, marié vers 1510 à **Simone Pigeon**, ne peut pas être frère de **Jean Bouju**, seigneur de Corbion, qui vivait vers 1390. Si **Macé** est vraiment parent avec les **Bouju de Corbion**, il faut chercher un autre rattachement.

La généalogie dit que le prénom de son père est Jean. En effet, le prénom Julien qui figure dans la suite est sans doute une mauvaise lecture de «*Jehan*» par un transcritteur de la généalogie. Peut-être peut-on envisager de faire de Macé un descendant et non un frère de Jean Bouju le jeune. La généalogie ne dit pas que ce dernier n'eut aucun enfant. Mais en l'absence de tout renseignement sur les générations intermédiaires entre Jean et Macé, ce n'est qu'une hypothèse. En tous cas l'auteur de la généalogie de Toulouse au XVII^e siècle devait posséder une généalogie des seigneurs de Corbion et s'il la possédait, c'est peut-être parce qu'il descendait vraiment de cette famille.

2) Il y a évidemment contradiction entre la généalogie de Passay et celle de Toulouse en ce qui concerne les enfants du couple **Julien Bouju-Gillette la Hérière**.

La généalogie des seigneurs de Corbion a du être rédigée au XV^e siècle mais il est bien difficile de savoir par qui ?. Probablement par **Jean Bouju** seigneur de Tréhet et Doyen du Mans car ses trois frères sont cités, alors qu'il ne cite presque rien sur la descendance du premier mariage de son grand-père **Jean**. Le même problème que pour les Bouju d'Anjou se pose. Avait-il raison de vouloir se rattacher aux Bouju de la généalogie de Passay et si oui, peut-on accepter ce qu'il propose ?

3) **Alexis Bouju**, seigneur de Corbion et de Tréhet, de 1451 à 1472, doit être né vers 1420.

En remontant les générations avec un écart moyen de 25 ans, on aurait :

Jean, époux de **Jacquette Lemoine**, né vers 1395

Jean, époux de **Perronnelle Savary**, né vers 1370

Jean, époux de **Colette du Temple**, né vers 1345 et mort entre 1387 et 1393

Jean Bouju, époux de **Marguerite Bouju**, né vers 1320

Julien Bouju, époux de **Gillette la Hérière**, né vers 1295

Comme indiqué dans la généalogie, ce Julien est plutôt né vers 1330. On a donc un décalage d'une génération.

Cela est confirmé par la date de mariage de **Geoffroy de Garpaigne** avec **Jeanne Bouju**, soeur de Julien. Ce mariage a eu lieu en 1342. On peut noter aussi que ce Geoffroy de Garpaigne aurait été seigneur de Corbion avant les Bouju. Yves Piraux ancien instituteur de Villaines sous Lucé, (commune dans laquelle se trouve Corbion) qui a fourni ces renseignements ne sait plus où il les a trouvés !

Donc, si le couple **Jean Bouju-Marguerite Bouju** a vraiment existé il appartient à la génération précédente. Plusieurs possibilités se présentent :

Pour **Marguerite** :

- **Marguerite Bouju** a bien pour frère un **Gilles Bouju** chanoine au Mans.

Or la généalogie de Passay cité **Gilles Bouju**, chanoine au Mans, fils de **Pierre** et d'**Isabeau de Pontevray**. De plus ce **Gilles** a une soeur **Marguerite**. Cette dernière est mariée avec **Macé l'Epicier** mais elle aurait pu se remarier avec **Jean Bouju**.

- **Marguerite Bouju** est la cousine de **Gilles** et est celle qui s'est mariée d'abord avec **Hubert Morin**.

Il est intéressant de noter qu'en 1393, le chanoine **Gilles Bouju** possède une maison au Mans, rue de la Roërie comme les héritiers de Bouju de Corbion.

Pour **Jean** :

- **Jean Bouju «de La Flèche»** n'est pas un descendant de **Pierre Bouju dit «du Carrefour»** et on ne sait rien sur lui.

- **Jean Bouju** est le fils de **Jeanne de Maillon** cité en 1371 et aurait alors épousé sa cousine **Marguerite**. Il aurait aussi acheté Corbion à son beau frère **Geoffroy de Garpaigne**.

- **Jean Bouju** est le même que **Jean Bouju** fils de **Guillaume** et d'**Aline Girault**. En effet ce dernier **Jean** demeurait à la Flèche en 1382.

Reste **Jean Bouju** chanoine du Mans et seigneur de Tréhet en 1344. Aucun des Bouju cités dans la généalogie ne correspond. Il y a bien le fils de **Jeanne de Maillon** prénommé **Jean** mais ni l'acte de 1371 ni les généalogies n'indiquent qu'il ait été chanoine. De plus, les seules mentions connues du chanoine datent des années 1346-1350.

Il pourrait s'agir aussi de **Jean** fils de **Pierre** et d'**Isabeau de Pontevray**. La généalogie de Passay ne donne aucune indication sur sa destinée. (A moins qu'une première version n'ait indiqué : **Jean Bouju, Gilles Bouju, chanoines au Mans**) et que le **s** ne se soit perdu dans les recopies successives). Celle de Toulouse dit qu'il épousa **Jeanne de Saint-Omer**.

Mais la descendance de **Pierre** dans la généalogie de Toulouse indique aussi que **Martin Pichon** était le premier mari de sa fille **Isabelle** et ignore l'existence d'**Houdéarde**. Il faut donc rester prudent envers ce qu'affirme cette généalogie.

Il est tentant de croire cependant aux renseignements suivants donnés dans cette dernière:

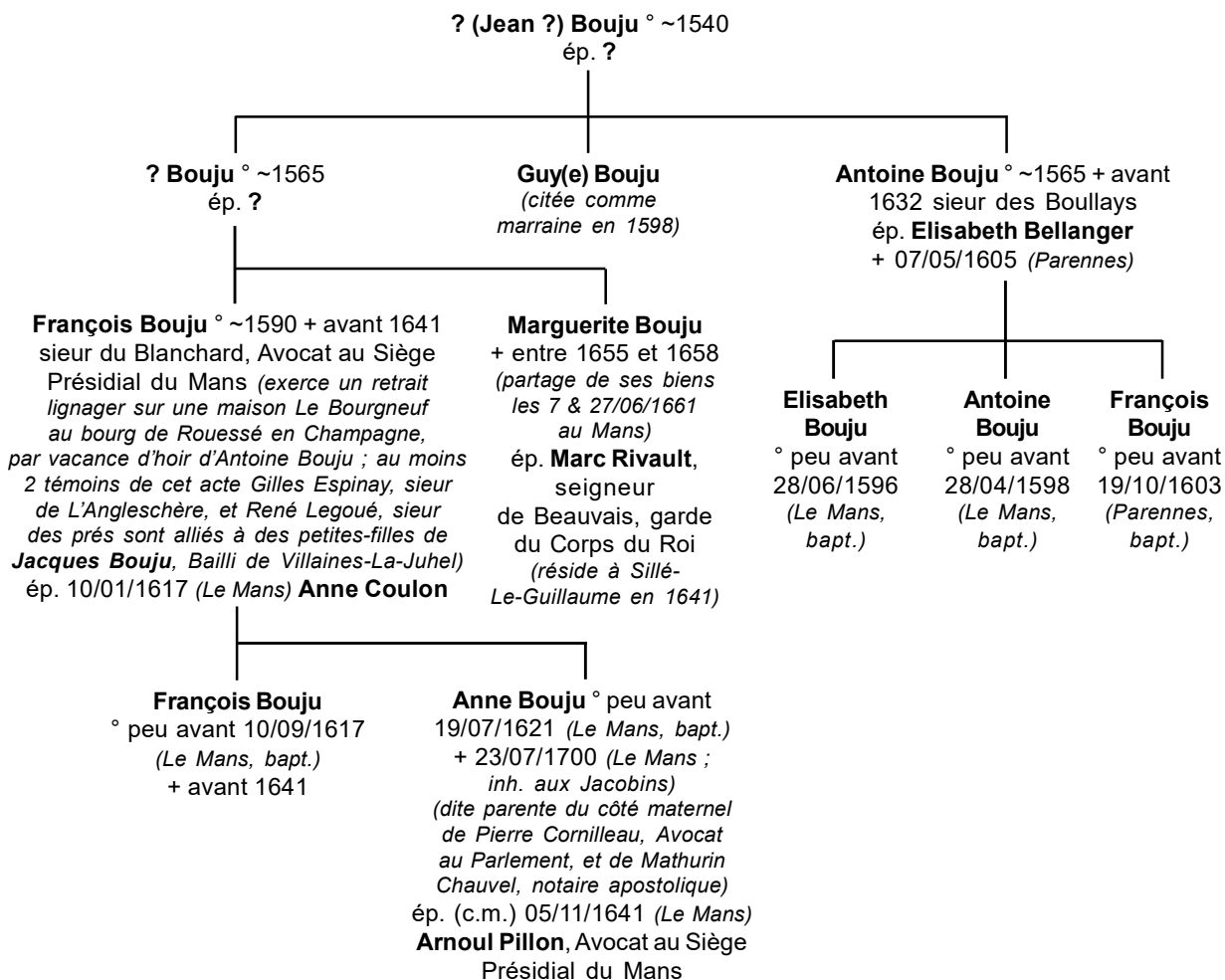
La généalogie de Passay indique que **Jean Bouju** fils du deuxième mariage de **Pierre Bouju du Carrefour** était cordelier. Mais n'y a-t-il pas confusion avec son demi frère **Jean**. En effet la généalogie de Toulouse dit que **Jean** fut marié trois fois et que de son deuxième mariage, il eut une fille **Cédille** mariée avec **Denis Carré**.

De même, la généalogie de Passay indique que **Gilles Bouju**, autre enfant du deuxième mariage de **Pierre Bouju du Carrefour** était chanoine. Il pourrait s'agir d'une confusion avec son neveu **Gilles** aussi chanoine. En effet la généalogie de Toulouse dit que **Gilles** s'est marié deux fois et que de son deuxième mariage avec **? de Saint-Omer**, il eut **Perrot**, mort sans enfants, **Tenart**, marié trois fois et sans enfants, **Jeanne** mariée avec **Jean d'Ambrières**, **Perronnelle** mariée avec **Drouin de Saint-Omer** et **Isabelle** mariée avec **Jean Amy**.

Bouju

Possible branche issue de François Bouju & de Marie Goevrot

8



Bouju

Non connectés

? **Pierre Bouju**
seigneur de Monterbault (1557)
et de La Choisnardière
(achat du 02/12/1557)
> cf autre Monterbault p.19
ép. **Jeanne de Champhuon**

Jean Bouju écuyer (1585),
seigneur de La Perrière (1580) et Champhuon
(réside à Saulges, 53, 1580, 1585 ; vend le 13/05/1585
pour 50 écus à Jean des Vaulx, seigneur du Bois
des Pins, les fiefs & seigneuries de La Buottière
à Ballée, Chantepie à Ballée et La Jumeraié
à Soulgé-sur-Ouette, hérités de ses parents)
ép. 1) ?

ép. 2) 27/06/1580 (Martegné, Avesse)
Françoise du Fossé

? **Marie Bouju**
(dite parente d'autre
Marie Bouju,
fille de **Jacques**
et de **Gatienne Cartier**)
(citée dans un acte notarié
du 03/01/1615 au Mans)
ép. **René Bardaune**

1) **Félix (Félice, Félicie ?) Bouju**
+ entre 1613 et 1629
(partage La Choisnardière avec
Françoise du Fossé en 1595)
ép. (sép. avant 1595)

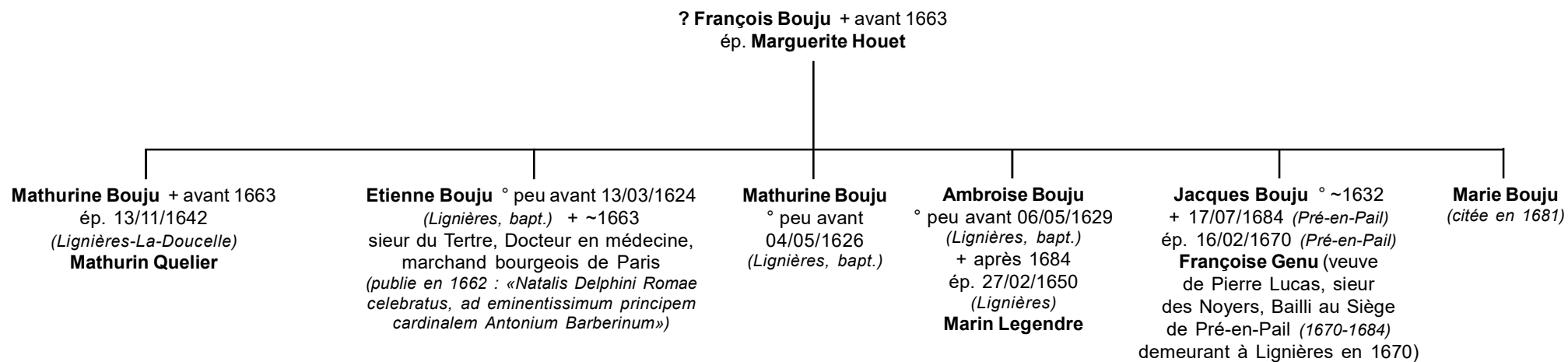
François de Mondamer
postérité dont **Jacques**,
écuyer, seigneur de Champhuon
(cité en 1608, 1623, 1644)

? **André Bouju** ° ~1480 + 1533
(possible descendant de **Pierre**
et de **Marguerite de Saint-Omer** ?)
licencié ès-lois, Contrôleur de Mayenne, Procureur
de la Fabrique de Saint-Pavin (cité 1530, 1532),
Bailli du chapitre de Saint-Pierre
ép. **Roberte Boussard** (fille de Jean, Lieutenant-
Général de la Sénéchaussée du Maine,
sieur de Congé, et de Renée de Courbefosse)

postérité dont
Jehan, Geoffroi, Roberte & Louise

Bouju

Branche de **Lignières-La-Doucelle** (53)
probablement apparentée aux **Bouju**,
Bourgeois du Mans



Bouju

Annexe héraldique



Commune de **Tréhet (Loir-&-Cher)**
"D'or, au pont à trois arches de gueules, maçonné de sable sur une rivière d'or, accompagné de trois roseaux de sinople mouvant de la rivière dans l'évidement des arches, surmonté de trois aigles de sable rangées en chef"
Les trois aiglettes rangées en chef rappellent les armes des **Bouju** qui possédèrent la seigneurie aux XIV^e et XV^e siècles.



Ces armes : *"D'or, à trois aigles de sable, membrées et becquées de gueules"* sont identiques à celles de :
_ la famille de **Yaucourt** (80) :
& figurent sur le sceau de Regnier d'Yaucourt, appendu à un document de 1232 cité par Belleval (Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu, tome 2, p 301)

_ la famille de **Thurin** (d'après Jean Gallian)

_ la famille de **Boubers**, en Champagne

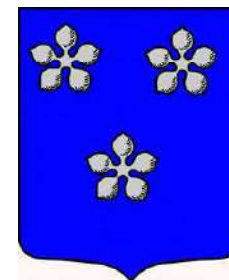
Source :

https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Potier_de_Courcy_-_Nobiliaire_et_armorial_de_Bretagne,_1890,_tome_1.djvu/152
Potier de Courcy - **Nobiliaire et armorial de Bretagne**, 1890.

Autre famille homonyme :

Boju ou Bouju (originaire du Poitou) :

seigneurs de La Mesnolière, de L'Arsangle (paroisse de La Chevrollière), de La Joue (paroisse de Saint-Etienne-de-Mont-Luc), du Vivier (paroisse de Machecoul)
«D'azur, à trois quintefeuilles d'argent».
Perrot, sergent de la seigneurie de Nozay (1445) ;
André, chevalier de Malte (1566) ;
Louis, Président aux enquêtes (1644),
qui ép. 1) Lucrece Ménardeau, ép. 2) Louise de Châteaubriand.
Fondu en 1679 dans la famille de Charette.



blason d'une famille Bouju du Poitou

le même armorial cite nos Bouju :

Boju ou Bouju (originaire d'Anjou) seigneurs de La Sorinière, des Landes et de Beaulieu (paroisse de Juvardeil), de Monterbault (paroisse d'Ecueillé), de Maison-Rouge et de Boissy-Sans-Avoir, près Montfort-L'Amaury.

«D'or, à trois aigles de sable, becquées & membrées de gueules».
Jacques, Président aux enquêtes (1558) ;
Théophraste, secrétaire du Roi (1590) puis Aumônier du Roi ;
Daniel, capitaine de 100 carabins (1639).



blason de Jehanne Bouju (vitrail de l'église de Bézu-La-Forêt)

Bouju

Annexe (Archives)

"Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des estampes et des manuscrits" Inventaire des Estampes - 07/1891 :

Figure d'homme représenté debout. Tiré d'un tombeau du séminaire du Mans. Dessin lavé. - [Pierre Bouju, y 1376.] Fol. 40.
Figure de femme représentée debout. Tiré d'un tombeau du séminaire du Mans. Dessin lavé. - [Agnès Eliot, femme de P. Bouju, t 1362. J Fol. 41.
Épithaphes en français sur un tableau. Calque.
[Épithaphes de :
1° Guillaume d'Outreleau dit «Le Picard», 1354 ;
2° Jeanne, sa première femme, 1342 (1322 ?) ;
3° Marguerite, sa deuxième femme, 1334 ;
4° Jeanne, issue de cette deuxième femme, 1340 ;
5° Agnès Bouju, sa troisième femme, 1367.] Fol. 44.
Tombeau en forme de socle de maçonnerie, sur lequel est couchée la statue d'une dame les mains jointes. Tiré du séminaire du Mans. Calque. - [Agnès Bouju, femme de G. d'Outreleau, bourgeoisie du Mans, f 1367.] Fol. 45.
Tombeau en maçonnerie sur lequel est couchée la statue d'un bourgeois. L'inscription est en français sur la bordure. Tiré du séminaire du Mans. Calque. - [Pierre Bouju, bourgeois du Mans, 1376.] Fol. 46.
Tombeau en socle de maçonnerie sur lequel est couchée la statue d'un bourgeois. Tiré du séminaire du Mans. Calque. - [Jacques Bouju, f XIV siècle.] Fol. 47.
mur. Armes : trois aiglettes à la fasce sur le tout. Tiré du séminaire du Mans. Calque. - [Épithaphes de Jean Bouju, 1420, et de Jacques Bouju, 1420 (?), l'un conseiller en cour laïc, l'autre en cour ecclésiastique.] Fol. 48.
Tableau scellé à un mur sur lequel sont représentés trois personnages agenouillés présentés à la Vierge par un saint. L'inscription en français est sur la bordure inférieure.
Armes : 1° trois aiglettes à la bordure, à trois gerbes ; 2° trois aiglettes à la bordure ; 3° trois aiglettes, parti à trois poissons l'un sur l'autre.
Tiré du séminaire du Mans. Calque. - [Tableau commémoratif de : 1° Agnès Eliot, femme de P. Bouju, 1362 ; 2° Pierre Bouju, 1370 ; Catherine Doré, femme de Jacques Bouju et mère de Pierre, 1339.] Fol. 49.
Figure de femme représentée debout. Tiré d'un tombeau du séminaire du Mans. Dessin lavé. - [Agnès Bouju, femme de G. d'Outreleau, f 1367.] Fol. 120.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Départements, Tome XX - 02/1893

27-28° (2807, 2808 et 373). Tombeaux de Pierre et Jacques Bouju, bourgeois du Mans. XIV° siècle. - "A droite du chœur. »
29° (2809). Épithaphes de Jean et Jacques Bouju, « diz de Pay », morts en septembre 1420. Armes : « trois aiglettes, à la fasce sur le tout ». - Contre le mur, à droite, à côté du chœur.»
30° (2810). Épithaphes de Catherine La Dorée, femme de Jacques Bouju, morte en 1339, de Pierre Bouju, leur fils, mort en 1376, et d'Agnès Eliote, femme de Pierre Bouju, morte en 1362. Armes : 1° trois aiglettes, parti, à trois poissons l'un sur l'autre ; 2° trois aiglettes à la bordure ; 3° trois aiglettes à la bordure, parti, à trois gerbes. - Contre le mur, à droite, près la sacristie.»

Histoire des comtes dans le comté du Maine (<http://guecelard.blogspot.fr/2014/05/histoire-de-la-sarthe.html>) :

Cartulaire de Saint-Pierre-de-La-Cour - CCXXX, p. 327-328
Acte daté de 1339, 22 mars
«*Lettres du chapitre de Saint-Pierre, autorisant Nicolas Bouju, chanoine du Mans, Pierre Bouju, Pelletier, et Isabelle, sa femme, à céder à Pierre Papin, chanoine de Saint-Pierre, le bail d'une maison, d'une perrine et de l'étude ou école des juifs, contiguë à la dite Perrine, situées rue du chancre de Saint-Pierre, lesdites lettres vidimées par Jean-le-Bon, comte du Maine*».

Archives de la Sarthe - Fonds municipal, dossier n° 883,
copie d'une sentence rendue par Pierre Bouju, commis au pays et comté du Maine sur le fait de la justice de très excellent et puissant prince, monseigneur le Régent du Royaume de France, duc de Bedford, d'Anjou, d'Alenczon et comte du Maine, du 8 novembre 1426, signée de Coustance et scellée de cire rouge - n° CLIII ;

Archives de la Sarthe :

http://www.archives72.fr/iso_album/h1001-1975.pdf
Abbaye du Perray-Neuf (*Odre des prémontrés*)
H 1093 (liasse, 1 pièce parchemin).
1382 : Dîme de Saint-Germain-du-Val. - Baillée à titre perpétuel, par les religieux du Perray-Neuf à Jean Bouju, fils de feu Guillaume et à Jean Béfan, paroissiens de La Flèche, de tous les droits de l'Abbaye sur la dîme de Saint-Germain-du-Val, moyennant une rente de neuf livres.

(1547) : - par les mêmes, pour : 1° une pièce de vigne contenant 3 quartiers, sise au clos desdits Jacobins et ayant appartenu à Jean Bouju de Peray, «*aboutant d'un bout au chemin des Araines et d'autre au fossé de monseigneur le comte du Maine, costéant d'ung costé au jardin qui fut à feu Me Pierre Bouju et d'autre costé à la pierre qui est au milieu de nos dictes vignes*» ; 2° pour une autre pièce de vigne qui fut à Guillaume Le Provost, contenant 4 quartiers avec un jardin où anciennement étaient une maison et un pressoir, «*abouté d'ung bout au chemyn qui va à La Motte-Bouju, et d'autre bout aux vignes de feu Lucas Duret, costéant d'ung costé aux vignes à la Jouannette et d'autre costé au chemyn des Araines*»

H 1228 (registre in-f°, 454 feuillets papier) : legs de Raphaël Bouju, de rente sur son lieu de La Danoisière, en Coulans
1485-1755 : Rentes : ville du Mans :
Copie de déclaration rendue en 1485, par Geoffroi Choppelain à frère Davy de Villette, sacristain de l'Abbaye de Beaulieu, et, en cette qualité, seigneur du fief de Villaret, pour le bordage de La Pourrière, sis paroisse Saint-Vincent, sur le chemin du Mans à Yvré, près du lieu des Mahotières, appartenant à Pierre Bouju, sur lequel bordage il était dû aux héritiers de feu Me Guillaume Suffleau une rente de six livres (1660)
H 1284 (registre in-f°, 411 feuillets papier). XVII° siècle.
Livre des privilèges, fondations, donations, legs, acquisitions, etc. :
F° 225, r°. Testament de Renée Bouju, dame du lieu de La Fosse, fille de défunts honorables Gui Bouju et Marguerite Lemeulnier, portant legs aux Cordeliers d'une somme de 150 livres (1616)
H 1414 (liasse, 3 pièces parchemin ; 1 pièce papier imprimé).1404-1684. Procès-divers
Autre sentence de maintenue prononcée en la même matière par François Bouju, lieutenant général en la judicature du Maine, contre le chapelain Jean Levesque (1531)
H 1550 (liasse, 3 pièces parchemin ; 4 pièces papier). 1701-1782. Prieuré de La Fontaine-Saint-Martin.
Rentes :
Transaction entre François Souillet, veuf de Marguerite Bouju, et Françoise Foucault, au sujet des sommes dues par le sieur Sorin à la succession de Marguerite Bouju (1713)
H 1594 (registre petit in-f°, 30 feuillets papier).1737-1746. Prieuré de Courthamon. Fief du prieuré : jugements et exhibitions le chevalier de Nicolay, seigneur du Grand-Perray et Serizay, et François Bouju Procureur au parlement de Paris (1745), etc.

APOLOGIE
DE
MESSIEURS
DU PARLEMENT.

A PARIS,

M. DC. L.

1° page de l'«Apologie de Messieurs du Parlement»

édition de 1650 par **Renée du V., dame de Monterbault-Bouju**

auteur de "Sonnet présenté à la Reine régente" imprimé en 1651 par Guillaume Sassier (Chantilly, XXVII A 15, n°75)
et de "Apologie de Messieurs du Parlement" et de "Remerciement fait à Monseigneur le coadjuteur"

Notice Moreau : «On peut joindre ce pamphlet aux pièces de la polémique provoquée par le "Véritable bandeau de Thémis" [MO_3923]. L'auteur est une femme qui signe dame de Monterbault-Bouju, que Tallemant des Réaux appelle : la Montarbault et l'Abbé Arnauld : Montarbant. J'ai rencontré, d'elle, un autre pamphlet, intitulé : "Harangue faite à monsieur le premier président sur son nom historique" [MO_1577], etc.

À l'époque où elle écrivait ainsi pour la Fronde ou plutôt pour le parlement, elle ne devait plus être jeune ; car elle avait épousé Monterbault avant le siège de Corbie ; et c'était son second mariage. Elle était restée peu de temps il est vrai, avec son premier mari mais, dans l'intervalle, elle avait été entretenue par Delorme, le Médecin. La dame de Monterbault avait été un peu de tous les métiers. Elle avait prétendu même faire de l'or ; et elle y avait attrapé le duc de Lorraine ; mais il paraît que ce qu'elle faisait, c'était de la fausse monnaie. Au moins Tallemant des Réaux raconte qu'ayant eu la maladresse d'accuser un nommé Morel, elle fut accusée à son tour, et «qu'elle eut bien de la peine à se débarrasser.» On peut croire que c'est dans cette circonstance qu'elle eut l'idée d'adresser une "Apologie" au parlement et une "Harangue" au premier président. C'était une opinion assez généralement reçue que les frondeurs ne perdaient point de procès. Tallemant des Réaux qui a bien connu la dame de Monterbault, ne paraît pas avoir su qu'elle écrivait en prose et en vers. Mais je trouve dans les "Mémoires" de l'Abbé Arnauld (page 489, 2° col., coll. Michaud) une anecdote qui prouve qu'elle faisait volontiers courir sa plume sur le papier. C'était pendant le siège de Corbie. Arnauld, Général des carabins, l'Abbé Arnauld et un de ses oncles allaient de Feuquières à Rambouillet. Ils étaient accompagnés de Monterbault, capitaine dans les carabins, qui avait désiré revoir sa maison dans la vallée de Montfort « par une impatience de mari et peut-être d'un mari un peu jaloux.»

«Cet homme, dit l'Abbé Arnauld nous divertit beaucoup pendant le voyage par les contes qu'il nous faisait de sa femme. C'étoit, à l'entendre parler, une merveille accomplie qui ne lui demandoit, quand il étoit obligé de la quitter, que du papier et de l'encre pour lui écrire en prose et en vers.» Monterbault étoit fort amoureux, si nous en croyons Tallemant ; mais il se lassa bientôt de sa femme ; «car quoiqu'elle fût belle, elle avoit l'esprit si turbulent, si enragé qu'on ne pouvoit vivre avec elle.» Les pièces de la dame de Monterbault sont mauvaises ; mais elles sont rares. L'étrange renom de la dame peut d'ailleurs leur donner un attrait de plus pour les amateurs».

Bouju

Annexe (Archives) Divers compléments en ligne

Une source très pointue sur la région et ses familles :

<http://www.odile-halbert.com/wordpress/?tag=ecuille&paged=2>

Écuillé « MODES de VIE aux 16,17e siècles - **Odile Halbert**

citant Monterbault, de nombreux lieux-dits d'Ecuillé, etc. et la closerie du Grand-Monterbault

<http://dechivre.blogspot.fr/2013/10/philippe-de-chivre.html>

Branche du Plessis-Chivré

Philippe de Chivré (~ 1205 + après 1291) - 6^{ème} génération

2^{ème} enfant de Lidoire et Jacqueline de Champlais

Philippe de Chivré serait né dans les années 1200-1210. Il a un frère Gilles.

C'est le 1^{er} représentant de la branche du Plessis Chivré. Le Plessis («*Plessiacum*») est une terre située dans la commune d'Étriché en Maine-et-Loire.

En 1272 Philippe de Chivré, chevalier, confirme le don fait par Michel de **Monterbault** et Hédéarde, sa femme, au Prieur de Cheffes d'un pressoir, d'une maison et d'un quartier de vigne à Monterbault [1], fief de la paroisse d'Ecuillé.

C'est très probablement lui («*Philippus de Chivre*») qui est mentionné comme présent le 21 mai 1292 à une convention au village de Soucelles, canton de Briolay, arrondissement d'Angers [2].

Il a d'une alliance non connue, un garçon Geoffroi de Chivré et une fille Marguerite de Chivré.

[1] Inventaire des Archives du Maine-et-Loire – p.261 – E2010 – gallica.bnf.fr

[2] Livre de Guillaume Le Maire publié par M. Célestin Port – p.112 – gallica.bnf.fr

https://archive.org/stream/dictionnairehis01portgoog/dictionnairehis01portgoog_djvu.txt
«**Dictionnaire historique, géographique, et biographique de Maine-et-Loire**»
de Célestin Port

Tome II (1876)

Da[^]aé ? (Jacques), reçu le 8 juillet 1561, docteur médecin, Angers, mari de **Renée Bouju**, 1568, est dit défunt en 1595.

René Lemeignan, écuyer, mari de Claude Lebigot, 1628, 1632, Claude L. 1633, 1647, mari d'**Anne Bouju**

Monterbault(le Grand-), hameau à Ecuillé.

- Âpud Monterbault, Michael de M, 1272.

- Monterbout (Cass.). - Ane. fief réuni aux viis. à la terre d'Ecuillé.

- En est sieur n. h. **Daniel Bouju** 1586, 1610, mari de **Françoise Lair**

Monterbault (le Petit-), hameau, commune d'Ecuillé.

Tome III (1878)

Le Rouzay xvii« s.,

- Le grand, le petit R, (Cass.).

- En est sieur Pierre Frogier, par acquêt sur **P. Bouju**, 1552, Charles de Ver, de qui l'acquiert le 5 mai 1623 Jean Pasqueraie, avocat,

- n. h. Et. Pasqueraie, ancien grenetier du Grenier d'Angers, 1658. Fr.-Ch. Maunoir, anc. capitaine du régiment Lyonnais infanterie, 1784.

Travaillé [Csi\$3.).

- fief et seigneurie, avec maison noble, qui conserve encore partie de ses douves.

- En est sieur n. h.J. Dumortier 1442, René D. 1545, mari de Renée de La Roussière,

Guill. Bonju 1570, **Michel Bouju**, 1580, Phil. Varice, Général en la cour des Monnaies, 1592,

n. h. Hilaire de Montgodin 1641, dont la veuve Françoise Blanchard épousa le 26 avril 1644

Honorat Dumortier, Théophraste de Montgodin 1668, f le 31 août 1712, René Gohon 1716 (E 341).

PAtar[^]Anv ? (Les), f., ç" de St-Lambert- ?

En est sieur n. h. Jean Quentin, mari de **Rotsa Bouju**, 1584, inhumé le 8 décembre 1613 dans l'église St-André de Châteauneuf.

Piiiiterie (La), cl., c°« d'Angers N.-E.. prés Nozc, dans l'anc. paroisse St-Samson.

- Vieux logis avec fenêtre à meneau de pierre, xvi° s., vendu nal* le 29 mars 1791, incendié vers 1835.

- Autrefois une chapelle y aliénait de Ste-Marguerite,

fondée le 24 décembre 1507 par **B. Bouju et sa femme**.

Bouju

Annexe (Archives)

A propos du Prieuré de Grais

http://denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_p/lieux_prieure/prieure18cje.html

37 **Le Prieuré-Saint-Jean-du-Grais**. Commune d'Azay-sur-Cher.
Prioratus Sancti Joannis de Greez, 1017 (Gallia christiana, t. II, col. 462) ;
Anno Domini 1046 et Conradi imperatoris IX et Ludovici regis IX, obiit Joscelinus fundator ecclesiae de Gressu in Turonia sitae, 1046 (Chronicon Turonensis Magnum, p. 134) ;
Monasterium de Gressio, 1205 ;
Conventu de Gressu, 1234 ;
Couvent de Saint Jean dou Gres, 1277 ;
Prior de Gressio, juillet 1330 (A.N.-JJ 66, Trésor des Chartes, fol. 319, n° 766) ;
Priorique et conventui de Gressio, 22 février 1320 (Cartulaire de l'archevêché de Tours, charte 52, p. 132) ;
Prioratus de Gresso, vers 1330 (Pouillé de Tours, p. 24) ;
Priori de Gressio, fin XIVe s. (Pouillé de Tours, p. 41) ;
Prioratus de Gressio, fin XIVe s. (Pouillé de Tours, p. 386) ;
Prioratus Sancti Joannis de Gressio, 1396 (A.D. 37-D 1) ;
Jean Salemon, natif de Cormery, religieux, procureur du prieuré augustin de Saint Jehan du Grès, décembre 1464 (A.N.-JJ 199, n° 559, fol. 352 v°) ;
Le fief du Prieur du Grez, paroisse Saint Martin le Beau, le prieur dud. Graiz tient led. fief, 31 janvier 1536 (A.D. 37-C 634 n° 172) ;
Le fief du Prieuré de Grays qui s'étend ès paroisses d'Azay, d'Athée et des environs, 1639 (B.N.-Fonds Châtre de Cangé, n° 4835, Roolle des fiefz de Touraine, rolle de Montbazon, fol. 70) ;
Le fief du Prieuré du Grès, paroisse d'Azay sur Cher, vers 1740 (A.D. 37-C 633, état du domaine d'Amboise) ;
Le Prieuré de Saint Jean du Grès, 2 août 1751 (acte Gervaise-Tours ; A.D. 37-D 5) ;
La seigneurie du Grais, scituez paroisse d'Azay-sur-Cher, 9 septembre 1771 (Acte Thenon-Tours) ;
La maison du Grais située paroisse d'Azay-sur-Cher, 14 janvier 1773 (acte Besnard-Azay-sur-Cher) ;
Le fief du Prieuré du Grès, autrement le Prieuré de Saint Jean du Grès, situé paroisse de Saint Martin le Beau, tenu à foy et hommage du Roy à cause de lad. baronie d'Amboise, vers 1775 (A.D. 37-A 7, fol. 399) ;
Grais, XVIIIe s. (Carte de Cassini) ;
Azay sur Cher. Chapelle du Grais. Prieuré réuni au Collège [de Tours], en bon état excepté 2 petits autels délabrés. Le curé se plaint de l'heure de la messe et des irrévérences qui s'y commettent, 1775 (A.D. 37-G 14, fol. 2 v.) ;
Prieuré de Saint Jean du Grès, archiprêtre de Tours, 1781 (A.D. 37-G 11, fol. 51) ;
Chapelle du Grais. Prieuré réuni au collège ;
en bon état, 1787 (A.D. 37-G 14, fol. 23 r°) ;
Saint Jean du Grec, prieuré, XVIIIe s. (Carte de Cassini) ;
Le lieu du Prieuré de Saint Jean du Grais, situé paroisse d'Azay sur Cher, 16 septembre 1791 (A.D. 37-1 Q 308, P.V. 88, n° 2. Biens Nationaux) ;

38

Saint Jean du Grais, 1826 (Cadastre) ;
Le Grais, 17 novembre 1828 (A.D. 37-4 Q, vol. 213, art. 124) ;
Saint Jean du Grais, 1960 (Cadastre). Bien National. Prieuré régulier de l'ordre de Saint-Augustin, placé sous le vocable de saint Jean-Baptiste ; église fondée en 1017 par Foulques Nerra ; prieuré fondé en 1163 par Barthélemy, doyen du chapitre Saint-Martin de Tours, près de l'église fondée bâtie en 1017 par Foulques Nerra, ou, selon la grande chronique de Tours, par Joscelin, mort en 1146 ; prieuré dépendant à la fondation de l'abbaye bénédictine de Cormery, puis de celle de Saint-Julien de Tours ;
chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin en 1403 ;
supprimé en 1701 et uni au collège de Tours. L'église conventuelle servit de chapelle jusqu'en 1790. Fief mouvant de la baronnie d'Amboise. Cartulaire : A.D. 37-H 978. A.D. 37-H 655-661.

Ainsi, en Touraine, pour les communautés de Bois-Aubry et de [Saint-Jean-du-Grais](#). Deux prêtres ermites, Renaud Frémaud et Geoffroi Paisonnel vivent, en 1046, dans la forêt de Bréchenay, près de la chapelle de «*Paissonneau*» (ecclesia de Gressu). Joscelin de Cormery prend la tête du groupe d'ermites et c'est sous la tutelle plus ou moins lâche de l'Abbaye de Cormery qu'est fondé plus tard le Prieuré de Saint-Jean-du-Grais, en 1127.

Claude Depois/Depoix ° ~1617 + après 1676 Prieur-curé de Grais (ou Grez) dépendant de Saint-Jean de Sens.

Le bénéfice du Prieuré du Grais est uni par Lettres patentes de 1703 enregistrées au Grand-Conseil dans le but de fournir à l'entretien des Professeurs de théologie.
Le revenu annuel en est de 2171 £ 1 sol et 15 deniers.
Le prieuré de Grais est associé au Collège de Tours comme le prieuré de Beaulieu.
Des arrangements similaires avaient préalablement été confirmés par le Roi Henri II pour ce prieuré dit parfois Augustin ou Cistercien.

Bouju

Annexe

A propos de la branche de Verdigné

Patrick Bouju, 08/2047.

Le partage de la succession de Jeanne Dionise

(veuve de **Thibault Bouju**) a lieu le 04/12/1394 en la Court de Saint-Rémy du Plain.

La part de **Jean** se compose des métairies de Belle-Saule (à Courceboeufs), La Touche, Verdigné, du Chesnay, La Forge, Cloué (à Ballon) et de la maison du Mans qui côtoit la maison qui fut à Hemery Bouju et l'hôtel où est le four.

La part de **Thomine** se compose des métairies de la Boce, Peray, Moncé, de la maison du Mans où habitait feu Robin Gautier et de la maison neuve sise entre la maison où demeuraient les Courteliers et la maison ...?

La part de **Jean** et **Thomas Legras** enfants de **Jean Legras** et de défunte **Marguerite Bouju** se compose des métairies de Cuigné, Lommel avec le pré de la Cigogne, Beauregard avec la Fuye et de la maison du Mans où demeure leur père.

Dans (source g3), l'énumération des biens est différente :

Part de Jean : Les métairies de Belle Saule, La Touche, du Petit Verdigné, du Chesnay, La Forge, La Hibronnière ou Thibaudière, la métairie de Cloué, Le Paradis à Bonnétable, la prée du Gromdoux à Ponthouin et maisons et rentes.

Part de **Thomine** : La métairie de La Bionne ou Brenne, la métairie de Perray, le jardin du Gratsac, La Hais, huit journaux de terre sis es Noës des Brosses, la vigne de cour de Poire (selon le Bailly de Villaines) ou Connenay (selon M. Legras), les hébergements de Perray et autres places et seigneuries du Chastelet, la métairie de Moncé, etc.

Part de **Jean** et **Thomas Legras** : les métairies de Luigné, Beauregard, Semonnée, Louvet, la prée de la Cigogne et maisons et rentes.

> cf p.6

Biens, titres & héritages de Jean Bouju

Jean Bouju eut de sa 1^{ère} femme (**Péronnelle de Faye**) les métairies de Cloué, Brulon et des Touches.

Jean eut de sa 2^{ème} femme (**Marguerite Dupuy**) la terre de La Caillère, La Rousière, la maison et fief de La Fresnerie

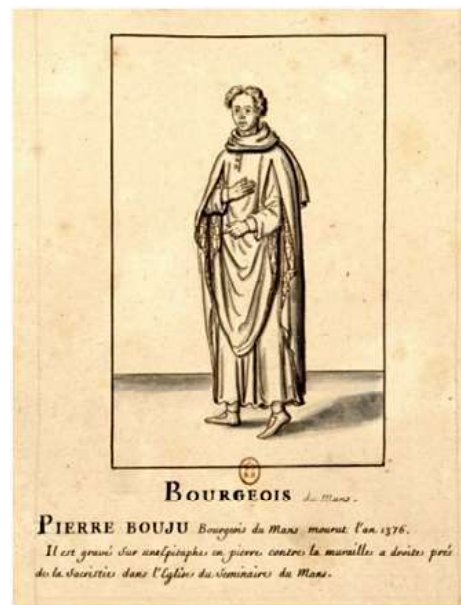
Les 06/05/1387 et 15/03/1599, **Jean Bouju de Peray** est homme de foy simple du comte du Maine au regard de la baronnie de Château du Loir par raison de son hébergement et appartenances en la Fresnerie du Mans juxte la maison Bouju, et pour deux places sises en La Fresnerie, et pour les coutumes qui sont fées au Mans de costellerie et de ceux qui achètent ferments esmoulus, à devoir de fournir le comte quand il vient au Mans, de pain au despens du seigneur. Par le fief de La Fresnerie, Jean est en droit de recevoir tous les maréchaux en œuvre blanche de la Généralité de Tours et deniers par chacun an au jour de Saint Jean. On dit que c'était un don de la Reine Blanche.

Le 22/11/1388, en la Court du Mans, il lui est reconnu, en sa qualité de seigneur de Neuville sur Sarthe par sa femme, le droit de porter l'Evêque du Mans lors de sa première entrée dans la ville et le droit aux profits qui en doivent résulter. Ce droit lui était contesté par Olivier de Prez époux de Jeanne d'Usaiges.

En 1393, il possède au Mans, à cause de sa femme **Marguerite Dupuy** héritière de Jacquet Dupuy son frère, une place où il souloit avoir une maison qui fut à la mipartie sise au Bourg Don Guy et une place où il souloit avoir maison qui fut à Jehan Lehericé au carrefour Saint-Nicholas.

Il possède aussi pour feu Guillot Roussel la moitié de la maison où il demeure près la maison Clergerie devant les halles, et pour Perronelle Dupin la maison qui jouxte la maison d'Alain de Maigne qui fut à Jehan d'Auteville et à présent à Jehan Dupin en la rue Saunière.

> cf p.6



Pierre III Bouju dit «de La Flèche»
° ~1300 + 1377 seigneur du Rancher



Agnès Eliotte
° ~1310 + 1362

> cf p.5